

50281

الهيئة العامة للطيران المدني  
وزارة النقل

المركز العربي  
للتوصيف الفلاحي  
تونس

F



DIVISION DES RESSOURCES EN EAU

-1-  
-100-11-

ÉTUDE SUR LA PROPRIÉTÉ ELECTRIQUE  
DANS LES CUIVRES DE MÉTA

-1-  
-100-12-

ESSAI DE SYNTHÈSE

Montréal 1972

M. ANDREINI

TUN 28

CUSA 50281

REPUBLIQUE TUNISIENNE  
MINISTERE DE L'AGRICULTURE  
Direction des Ressources  
en Eau et en Sol  
Division des Ressources en Eau  
Section Géophysique

**ÉTUDES PAR PROSPECTION ÉLECTRIQUE**  
**DANS LES DUNES DE KEPZA**

**ESSAI DE SYNTHÈSE**

**[REDACTED]**

L'étude géophysique des dunes de NEPEA, effectuée à la demande du Projet CNU d'Intensification des Eaux Souterraines (DENS) a fait l'objet d'un rapport provisoire établi par G. GALLO en Février 1971. Suite au rapport de G. PERRY (Mars 1971) Consultant des Nations Unies, plusieurs sondages électriques ont été re-effectués en longueur de ligne plus grande afin d'obtenir des informations plus précises. Enfin une étude complémentaire destinée à préciser localement les limites de partage des eaux souterraines a été réalisée en Octobre-Décembre 1971.

Conjointement une campagne de forages et piézomètres comportant 27 ouvrages a été entreprise afin de contrôler les résultats de la géophysique et d'étudier les caractéristiques de la nappe aquifère.

Le but du présent rapport est de rassembler tous les renseignements géophysiques existants afin d'apporter, notamment avec l'aide des précisions fournies par les forages, le maximum de renseignements sur la morphologie de l'aquifère reconnu et la nature de son substrat ..

A - INTRODUCTION -

A1. Géologie -

Des renseignements détaillés sont fournis par le rapport de M. ENNALI :  
SONE DE NEFHA - GEOLOGIE DE LA REGION DES DUNES - NOTE DE SYNTHESE (Décembre 1969).

Nous rappellerons succinctement que le massif dunaire couvre environ 100 km<sup>2</sup> et comprend des dunes anciennes et des dunes vives en cours de fixation par le SERVICE DES FORÊTS.

Il semble que le plus souvent les dunes reposent sur l'OLIGOQUEEN transgressif formé d'alternances de grès et d'argiles à facies flysch (grès de Kroumirie).

Les terrains plus anciens, crétacé à éocène, apparaissent en petits massifs isolés dans le plus souvent à l'extrusion du trias (marnes, dolomies, carbonatées, grès et gypse). Ce dernier paraît former une structure diapirique pouvant se poursuivre sous les dunes et délimitant deux bassins hydrogéologiques.

Le bassin situé au SUD-EST est drainé par les OUEDS RAS EL OUED, ANWAR et NELLAH ; le deuxième a la mer comme émissaire et c'est afin de récupérer une partie de cet écoulement qu'a été envisagée la création d'un collecteur côtier.

Nous avons reporté sur la planche 1 les contours des affleurements ou sub-affleurements des roches du substratum dessinés par M. NOUILLARD, Directeur du Projet, à partir des photographies aériennes.

A2. Les forages et résumé -

Les résultats obtenus ont fait l'objet d'un compte-rendu établi pour chaque currage par Mr. TALBOT, Ingénieur Hydrogéologue.

De point de vue lithologique, les forages ont confirmé d'une manière satisfaisante les prévisions quantitatives de la géophysique. L'épaisseur des sables dunaires est très importante; elle peut parfois dépasser 100 m et on distingue localement les formations récentes séparées du système plus ancien par un passage consolidé et rubéfié (paleosol).

Dans la zone côtière, certains forages (A1, A2, S3, A4-S, A6, A19, B2, B4) ont révélé l'existence, sous les formations dunaires, de niveaux à facies alluviaux (sables, grès) que l'on pourrait attribuer à des dépôts d'oncône ou à des formations fluvi-lagunaires.

Quoiqu'il en soit, le complexe dunes-formations alluviales constitue un excellent aquifère dont la transmissivité est de l'ordre de  $10^{-2}$  m<sup>2</sup>/s.

Des niveaux argileux pouvant provoquer des différences de charge accessibles dans les nappes qu'ils délimitent ont été traversés par plusieurs forages.

Tous les ouvrages ont reconnu le substratum des formations perméables ; il s'agit incontestablement de dépôts argilo-gréseux que l'on doit rattacher au flysch oligocène, mais, comme cela est visible dans les affleurements situés au Sud de l'étude, il ne s'agit pas du flysch classique (qui existe toutefois localement) mais plutôt de la succession de niveaux argileux et de niveaux franchement gréseux souvent indurés.

Ces derniers, qui ont fait l'objet du forage A1-2 bis (7206) d'un essai de pompage différentiel, ont localement une transmissivité de l'ordre de  $10^{-4}$  m<sup>2</sup>/s. Ils pourraient donc jouer un rôle hydraulique non négligeable notamment quand ils viennent directement en contact des formations perméables sus-jacentes comme au forage A1-2 bis où leur épaisseur est de l'ordre de 45 m.

Il semble logique d'admettre que le flysch, que l'on sait épais ici de plusieurs milliers de mètres, a été probablement plissé ; les formations perméables peuvent donc reposer scit sur des argiles ou des grès, les changements de nature locale du substratum peuvent varier très rapidement d'un point à un autre.

Les analyses ont montré que l'eau de la nappe était très douce, le résidu sec variant de 0,2 à 0,3 g/l.

L'eau contenue dans les grès du substratum est relativement chargée en sels - Résidu sec = 1,4 g/l au forage A1-2 bis.

#### A3 - Travaux géophysiques réalisés - voir plan de position Pl. 1

Les travaux essentiels sur le terrain ont duré d'Avril 1970 à Novembre 1970 et ont comporté l'exécution de 230 sondages électriques (SE dans le texte)

dont la longueur de ligne varie de 200 à 1000 m (rapport C. GALLO).

Suite au rapport de G. JENY : "Reconnaissance par géophysique des régions de GUARDINOU, LA SILLAMA, PATEUR ET NEPEA" qui préconisait la reprise de 50 points de mesure, 24 S.E. seulement ont été ré-effectués en Juin et Juillet 1971. Leur longueur de ligne est de 1000 mètres.

D'Octobre à Décembre 1971 a été réalisée une extension de l'étude comportant 33 S.E. en longueur de ligne 1000 mètres et qui a fait l'objet d'un rapport séparé.

Signalons enfin en Mai 1972 le contrôle par géophysique (SE et profils de traîné) du déplacement éventuel du bancus salé sous l'effet d'un passage prolongé sur le forage A6 situé près de la côte.

Nous allons tenter, à l'aide des S.E. dont l'emplacement figure sur la planche 1 et des renseignements apportés par les forages, de tracer la carte de substratum des formations aquifères et de repérer les zones où semble se faire sentir l'influence de l'invasion marine.

### B - MÉTHODES GÉOPHYSIQUES -

#### B1 - Les sondages électriques -

Nous n'examinerons pas les différents types de S.E. qui font l'objet d'une description détaillée dans le rapport de C. GALLO.

Nous rappellerons toutefois l'échelle des résistivités qui peut s'étendre comme suit :

NATURE DU MARCHEUR	Valeur de la Résistivité en ohm-m
Sables sableux secs	$2000 < \rho < 10\,000$
Sables sableux et formations plus grossières perméables	$100 < \rho < 400$
Substratum conducteur	$7 < \rho < 50$
Sables alluviaux	$\rho < 100$
Formations résistantes dans le substratum	
géophysique	$40 < \rho < 200$

.../...

La principale difficulté pour l'interprétation des S.M. réside dans l'importance souvent fréquente de l'épaisseur de la tranche de terrains très résistants située au-dessous du niveau phréatique, phénomène qui a pour conséquence de rendre délicate l'estimation de l'épaisseur et de la résistivité des terrains aquifères.

Les cartes géologiques et les S.M. étalons montrent toutefois que cette dernière est le plus souvent de l'ordre de 200 cm-a, valeur que nous avons adoptée chaque fois que la forme du diagramme n'imposait pas une autre valeur.

En effet, sur certaines S.M. où l'épaisseur des terrains aquifères est suffisamment importante par rapport à celle des terrains secs, les diagrammes montrent la présence d'un anneau d'un palier correspondant à la résistivité vraie de l'aquifère. On constate que la valeur de cette dernière est souvent de l'ordre de 200 cm-a mais peut parfois atteindre des valeurs plus élevées allant jusqu'à 400 cm-a.

Nous avons vu que certaines forages ont reconnu au sein de l'aquifère des couches argileuses pouvant créer des pénométries différentes dans les nappes qu'elles séparent. Ces niveaux nettement visibles sur certains diagrammes deviennent indiscernables lorsqu'ils sont situés sous une grande épaisseur de terrain sec très résistant et ce d'autant plus que leur puissance est faible.

Un autre problème réside dans les distinctions entre les dépôts fluvi-dunaires perméables et les grès du substratum. La résistivité des deux marques étant sensiblement la même, il est bien évident que lorsqu'en les deux formations seront en contact direct leur séparation électrique ne sera pas possible et on aura tendance à augmenter localement l'épaisseur des dépôts fluvi-dunaires. Du point de vue hydrologique, cet inconvénient survient une incidence mineure du fait que les grès ont une perméabilité plus faible que le rocherement et que leur épaisseur en bancs relativement minces (quelques dizaines de mètres) n'entraînent d'erreur sensible ni dans l'estimation du volume de l'aquifère ni dans l'évaluation des transmissivités.

Le substratum immédiat de l'aquifère, lorsqu'il n'est pas constitué essentiellement d'argiles épaisse dont la résistivité est de l'ordre de 10 cm-a,

se comporte généralement comme un milieu anisotrope dont la résistivité varie entre 10 et 50 ohm-m suivant la proportion d'argile et de grès.

22 - Coupes électriques -

Grâce aux renseignements apportés par les S.E. et les forages nous avons pu dessiner les coupes électriques représentées sur la planche 24.

Elles sont orientées SUD-EST - NORD-EST, perpendiculairement au rivage de la mer dans le sens d'écoulement général de la nappe aquifère.

Dans la partie Sud de la zone (Vallée de l'Oued BERKOUKECH) nous avons utilisé les coupes d'une partie des forages effectués en 1956-57 sous la direction de Mr. STEPHANE (Ministère des Travaux Publics - 1er Arrondissement Hydraulique).

Les cotes de surface utilisées sont celles indiquées dans le "Rapport définitif de fin des travaux topographiques à NEPEA" par MM. HEDJUI et HABOUI (Section Topographique de la Division des Ressources en Eau).

Nous ne décrirons pas séparément ces coupes qui sont au nombre de 27, mais dont l'examen permet les constatations suivantes :

- Dans la partie Sud de la zone étudiée, l'épaisseur et l'extension latérale de l'aquifère sont relativement réduites mais augmentent régulièrement vers le Nord. (Coupes 27 à 19).

On observe également d'une manière générale l'épaisseissement progressif de l'aquifère vers la cote 0, au S.E. A 21 - Coupe 20, le toit du substratum se situe déjà aux environs de la cote - 50 m.

Ce dernier ne présente cependant pas une pente uniforme vers la mer et son allure semble indiquer qu'il a été l'objet d'un modelage par l'érosion. Rappelons toutefois que la présence de bancs de grès sous les formations aquifères meubles pourrait provoquer cette apparence en accentuant localement l'épaisseur des dernières.

Ces coupes sont pour la plupart rattachées aux affleurements du substratum souvent traversé en partie par les forages. Ainsi les coupes 19 et 20 se poursuivent jusqu'aux calcaires étaillans (crétacé supérieur) qui, au paramétrique à 81, auraient une résistivité de l'ordre de 200 ohm-m et une

.../...

épaisseur d'une centaine de mètres. Leur contact avec le flysch pourrait se faire au moyen d'un assiseau.

Les coupes 21 à 25 font nettement ressortir la nature hétérogène du flysch : alternances d'argiles et de grès. Le forage 4793 (coupé 24) fait 6 tat, sous 50 m d'argiles franches, d'une vingtaine de mètres de grès durs et de grès tendres sableux qui auraient pu être électriquement intégrés à l'aquifère fluvio-dunaire si les formations avaient été superposées.

On remarque, sur la coupe 24 et localement sur la coupe 19, que la partie supérieure du substratum présente une résistivité voisine de 10 ohm-m (argiles probables) et qu'un surgoût continu plus résistant apparaît en profondeur avec une résistivité pouvant atteindre 100 ohm-m. Compte tenu des informations apportées par les forages de la zone, il s'agit probablement des grès du flysch qui peuvent donc exister en profondeur sous forme massive.

Les coupes 18 à 12 confirment l'allure irrégulière du toit du substratum conducteur qui atteint parfois la cote moins 80 mètres. Le recouvrement résistant (aquifère) a une épaisseur souvent supérieure à 100 mètres et comporte parfois une intercalation conductrice (20 - 40 ohm-m) que l'on peut attribuer à des argiles sableuses. Il semble que ces dernières, d'origine probablement fluviale, se soient déposées sur les flancs du plateau central formé par le massif dunaire. Malheureusement, comme nous l'avons vu précédemment, il n'est pas toujours possible de déceler leur présence sur les diagrammes des S.I.E.

On observe, bien entendu suivant la direction des coupes, un relèvement du substratum conducteur dans la zone côtière, mouvement qui est confirmé par les forages sur la coupe 14. Les renseignements apportés par les forages et les valeurs des résistivités indiquent qu'il n'est pas provoqué par l'influence du niveau salé.

On remarquera que, dans le recouvrement résistant, peuvent être inclus des sables dunaires, des argiles et galets et des grès appartenant probablement au flysch comme le montre le forage E2 (7275) et que le sur des formations dunaires proprement dites dessine également une ramontée vers la mer (coupé 14).

Notons au passage que les formations gréseuses ne sont pas toujours à attribuer obligatoirement au flysch notamment lorsqu'elles sont incluses dans

épaisseur d'une centaine de mètres. Leur contact avec le flysch pourrait se faire au moyen d'un accident.

Les coupes 24 à 25 font nettement ressortir la nature hétérogène du flysch : alternances d'argiles et de grès. Le forage 4753 (coupé 24) fait état, sous 30 m d'argiles franches, d'une vingtaine de mètres de grès dur et de grès tendres schisteux qui auraient pu être électriquement intégrés à l'équilibre fluvio-deltaïque si les formations avaient été superposées.

On remarque, sur la coupe 24 et localement sur la coupe 19, que la partie supérieure du substratum présente une résistivité voisine de 10 ohm-m (argiles probables) et qu'un surqueur continu plus résistant apparaît en profondeur avec une résistivité pouvant atteindre 100 ohm-m. Compte tenu des informations apportées par les forages de la zone, il s'agit probablement des grès du flysch qui peuvent donc exister en profondeur sous forme massive.

Les coupes 19 à 12 confirment l'allure irrégulière du trait du substratum conducteur qui atteint parfois la côte même 50 mètres. Le recouvrement résistant (équilibre) a une épaisseur souvent supérieure à 100 mètres et comporte parfois une intercalation conductrice (20 - 40 ohm-m) que l'on peut attribuer à des argiles schisteuses. Il semble que ces dernières, d'origine probablement fluviale, se soient déposées sur les flancs du plateau central formé par le massif émaïre. Malheureusement, comme nous l'avons vu précédemment, il n'est pas toujours possible de déceler leur présence sur les diagrammes des SISI.

On observe, bien entendu suivant la direction des coupes, un relèvement du substratum conducteur dans la zone étière, mouvement qui est confirmé par les forages sur la coupe 14. Les renseignements apportés par les forages et les valeurs des résistivités indiquent qu'il n'est pas provoqué par l'influence du niveau salé.

On remarque que, dans le recouvrement résistant, peuvent être inclus des calcaires émaïres, des argiles et galets et des grès appartenant probablement au flysch sous le contraire la coupe du forage 32 (7275) et que le sur des formations dominées probablement dites dominée également une remontée vers le sur (coupé 14).

Notons en passant que les formations gréseuses ne sont pas toujours à extrémité obliquement au flysch notamment lorsqu'elles sont incluses dans

des cailloux comme au forage de 7200 ; en effet, on peut observer localement à la surface des dunes actuelles la présence de grès parfois très induré et rubéfié qui sont probablement de même origine que les crêtes calcaires.

A partir de la coupe 11 vers le NORD l'épaisseur du recouvrement résistant diminue progressivement et on observe de fréquentes remontées du toit du substratum conducteur.

Sur les extrémités Sud-Est des coupes, la distinction entre le recouvrement résistant fluvi-dunaire et les formations résistantes anciennes dans le substratum conducteur s'avère parfois délicate. Ces dernières, grâce à quelques affleurements, ont pu être rattachées soit aux grès du flysch soit aux dolomies du trias.

Sur les profils situés au NORD de la vallée de l'Oued El Zouara (coupe 3 à 1) où le substratum affleure largement, le recouvrement dunaire se réduit souvent à un placage épais de quelques mètres à peine.

Près de l'embouchure de l'Oued on constate, et ce très nettement sur la coupe 7 SE 18, un relèvement brusque du toit du substratum conducteur accompagné de la présence de marques à résistivité anormalement basse, de l'ordre de 3 ohm.m. Il semble que l'on puisse craindre ici l'effet de l'influence d'une invasion de l'équifère par des eaux salées.

Cette crainte paraît confirmée par la morphologie de la nappe (voir carte provinciale du toit de la nappe dressée par Mr. Moullard en Juin 72 -Pl. 5) qui montre l'alimentation rétrécie de la zone intéressée.

Si l'invasion saline se fait probablement en profondeur suivant le schéma classique du biseau, il est probable qu'elle soit accentuée par l'infiltration, à partir de la surface, de l'eau de la mer qui, lors des fortes tempêtes s'avance très loin à l'intérieur des terres à la faveur de la dépression créée par l'embouchure de l'Oued Zouara et dont l'altitude varie entre 0 et 1 m.

Mr. TALBOT, Ingénieur Hydrogéologue, a pu observer sur le terrain l'extension du quaternaire marin coquillier jusqu'à plus de 500 mètres de la côte.

L'étude du déplacement du biseau salé sous l'influence d'un essai de pompage de longue durée au forage Ao (7200) a cependant montré que le biseau salé pouvait être situé au large du rivage mais que l'invasion par les eaux de surface (merde) était très sensible près de la côte et intéressait la totalité de l'équifère par percolations.

.../...

B3 - Carte du toit du substratum des formations aquifères -

A partir des coupes électriques nous avons dessiné la carte du toit du substratum conducteur représentée sur la planche 3.

On voit que le massif de flysch et de trias affleurant au Nord de l'Oued Es Zouara, entamé par une vallée profonde due probablement à ce dernier, se poursuit vers le Sud, provoquant un éperon (SE E5, D5, 26) qui se termine à 1 km à peine de la mer, puis se rassortie normalement aux affleurements de l'extrême Sud. Cette allure est confirmée par 2 forages et la carte des incipiences de la nappe.

La vallée, parallèle approximativement au cours actuel de l'Oued Es Zouara, dont le profil du fond est normal jusqu'au SE C7, n'a apparemment pas d'extoire vers la mer. Ce phénomène est provoqué vraisemblablement par l'effet de salure dont nous avons discuté l'existence lors de l'examen des coupes électriques sur lesquelles nous avons tracé la limite probable de l'invasion.

Le relèvement du substratum vers la mer constaté sur les coupes dans la zone centrale côtière de l'étude est la conséquence d'une dépression à deux extoires presque parallèles au rivage. Elle a été vérifiée par plusieurs forages dont certains ont rencontré en profondeur des niveaux de graviers ce qui traduit son origine fluviatile.

Entre cette dépression et la courbe 0 générale, la côte du toit du substratum varie généralement entre plus 15 m et moins 45 m et peut atteindre parfois moins 75 m. Bien que les fortes épaisseurs attribuées localement à l'aquifère soient vraisemblablement dues également à la présence des grès sous-jacents du flysch plus ou moins indurés, on observe nettement la présence d'une sorte de butte centrée sur les SE C17, D17, au sommet de laquelle la cote du toit du substratum serait d'environ 15 mètres au SE D7.

Dans la partie Sud on observe l'amorce d'une large vallée fossile probablement due à l'Oued BENOUAICH et dont le fond serait déjà à la cote moins 20 m à 1 km de la mer.

A l'extrême Est de l'étude nous avons pu tracer la limite de partage des eaux souterraines qui concorde avec celle des eaux superficielles. Il est probable que l'invasion dunaire ait pu franchir vers le Sud la crête topographique et l'épaisseur des sables serait voisine d'une trentaine de mètres aux SE 20 et 21 près de la source de l'Oued AGMAR.

C - CONDUCTEUR INTERCALAIRE -

Nous avons vu que plusieurs forages ont prouvé l'existence d'un

.../...

nivelle plus ou moins rapidement dans les formations équifères. Son influence hydrologique peuvent être importante s'il est continu, il aurait été très utile de pouvoir en tracer les limites. Malheureusement, si son influence sur certains S.S. est indéniable, il n'est pas toujours décelable sur les diagrames en vertu de sa puissance et de sa profondeur.

Nous avons reporté sur la planche 4, au droit de chaque SH où se présente un minifice par l'apposition d'un marqueur conducteur, les valeurs de l'épaisseur et de la cote du fil de ce dernier.

Les limites que nous avons également tracées sur la planche 4 concernent l'extension du marl sur conchofaque, celle du niveau argileux peuvent donc être plus larges.

卷之三

L'étude par prospection électrique à ENRIZA a permis dans un premier temps de se rendre compte de l'épaisseur importante des déôts dunaires et de mettre en évidence des zones préférentielles pour l'exploitation de la nappe aquifère qui y circule.

Cette campagne de reconnaissance par forages a permis de vérifier d'une manière générale les hypothèses avancées quant à l'épaisseur des dépôts aquifères. Ces derniers peuvent être soit exclusivement d'origine fluviale, soit formés de la superposition de sédiments fluviaux et de dépôts fluviatiles dans lesquels sont percés intervalles des garrigues argileuses.

Sur substantifs correspondant généralement au fixe oligoïde peut être considéré comme pratiquement imperméable mais peut comporter des boses de gris rosâtre et parfois en contact direct avec la base des dômes aquifères.

Les nombreux forums créés après la recommandation géologique générale ont permis de tracer une carte du trait de côte sud-coréen (imprécise) qui, bien que comportant localement plus de détail, ne diffère pas essentiellement de celle établie principalement par G. GALLO et G. RIVET.

Sur cette flèche flottent plusieurs paroisses, dont laquelle nous avons probablement échappé aux pertes les plus lourdes du flot qui ont une résistivité assez forte pour que nos bateaux puissent parvenir, se poursuivent en profondeur

卷之三

Jusqu'à une côte voisine de moins 80 mètres. Cette côte est atteinte notamment dans une dépression voisine du bord de la mer et qui lui est parallèle.

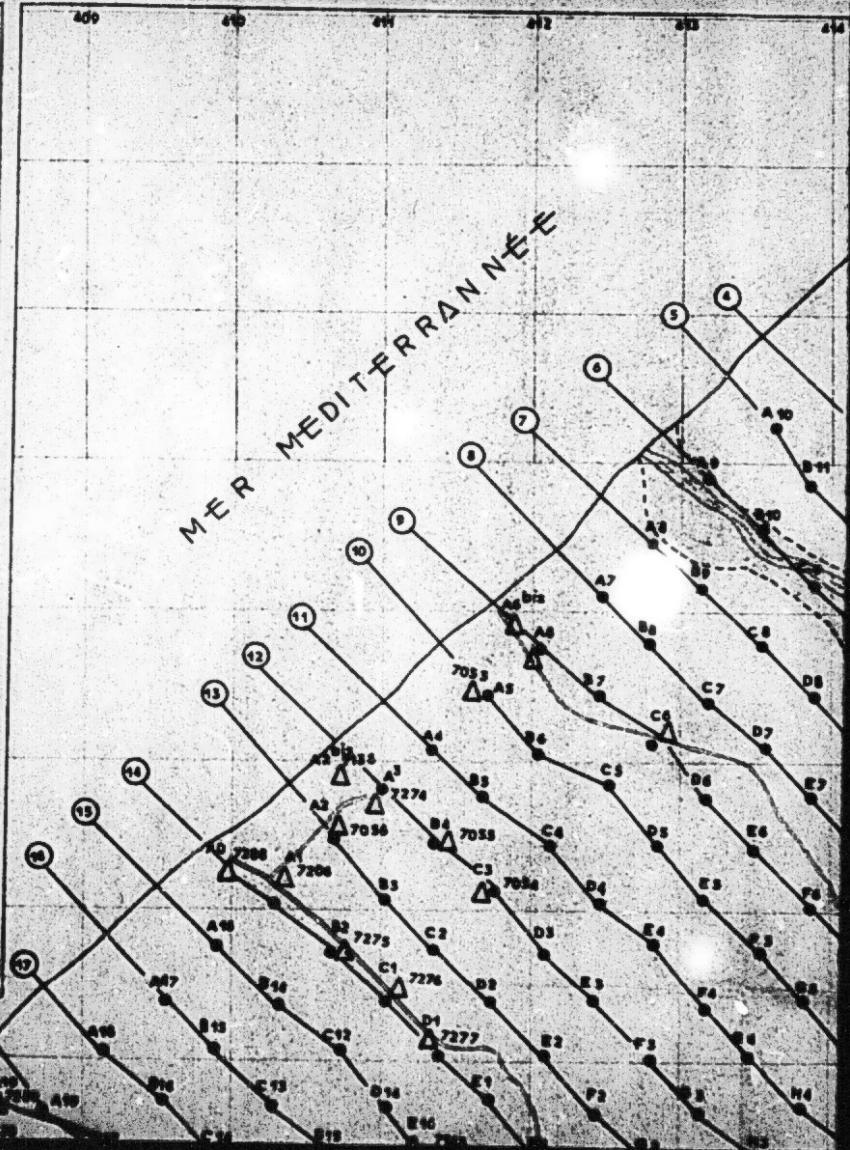
Bien que les profils de sondages électriques se terminent généralement à 500 m de la côte, il semble que sur l'ensemble de la zone le banc salé soit descendu vers la côte voire au-delà, ce qui est confirmé par les résultats des pompage d'essai effectués sur le forage Ac - 7200 situé à 150 mètres du rivage.

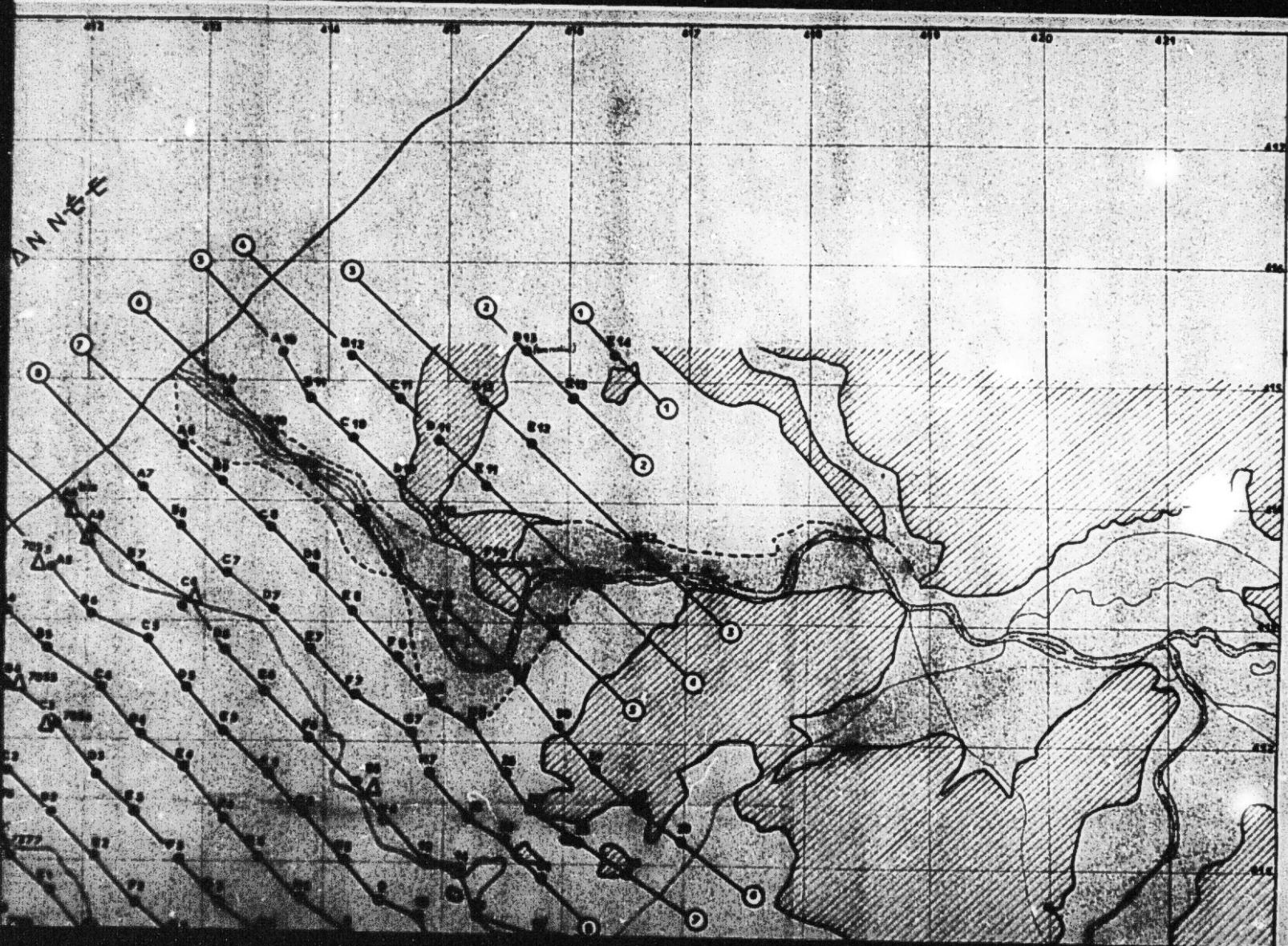
À l'embouchure de l'Oued SOUARA, la contamination de la nappe par les eaux salées est à redouter mais à pu, au moins en partie, s'effectuer par infiltration à partir de l'avancée en surface des eaux marines. -

ÉTUDE PAR PROSPECTION ÉLECTRIQUE -  
DANS LES DUNES DE NEFFA

## PLAN DE POSITION

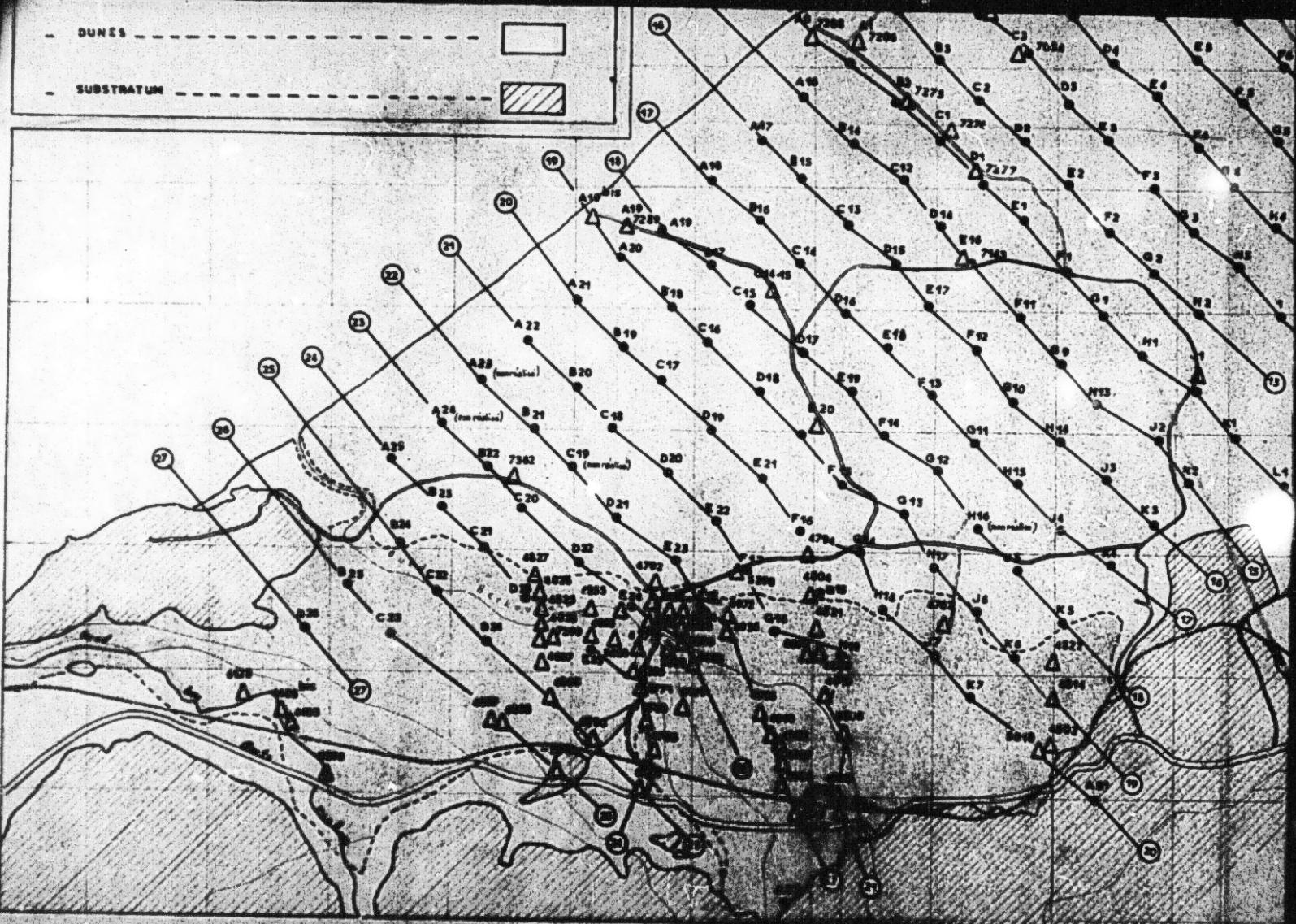
TECHNOLIST : 1/25 000

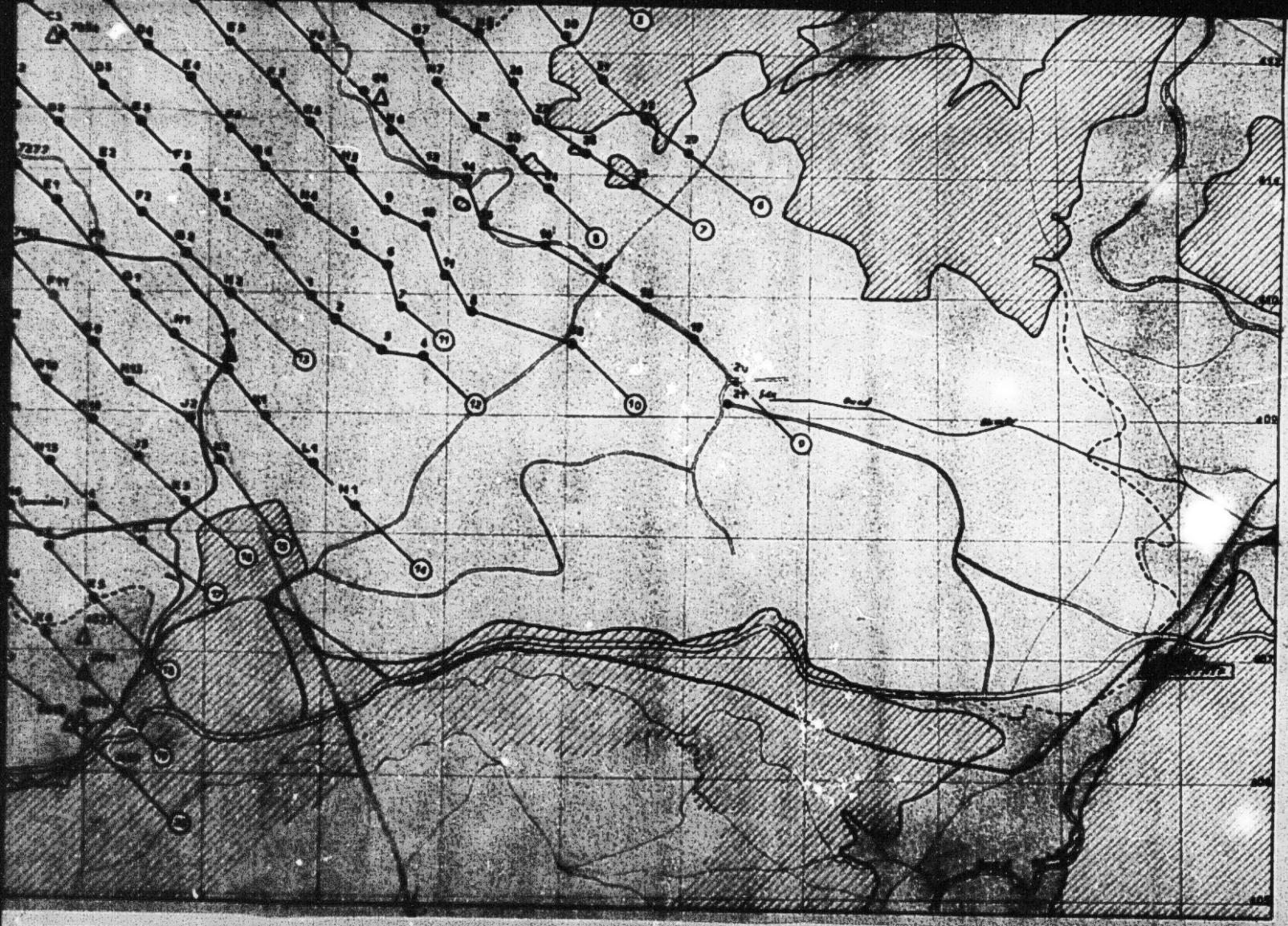




DUNES

#### **SUBSTRATE**

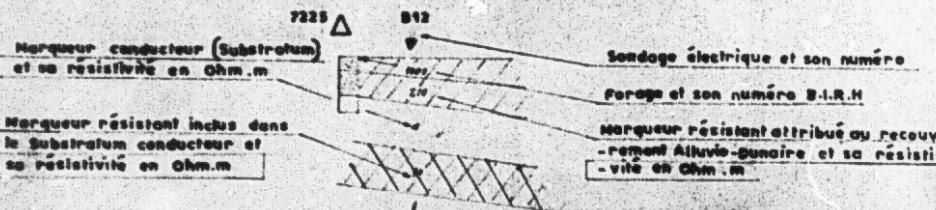




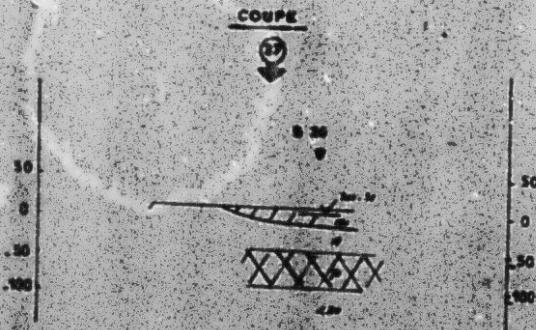
# ETUDE PAR PROSPECTION ELECTRIQUES DANS LES DUNES DE NEFZA

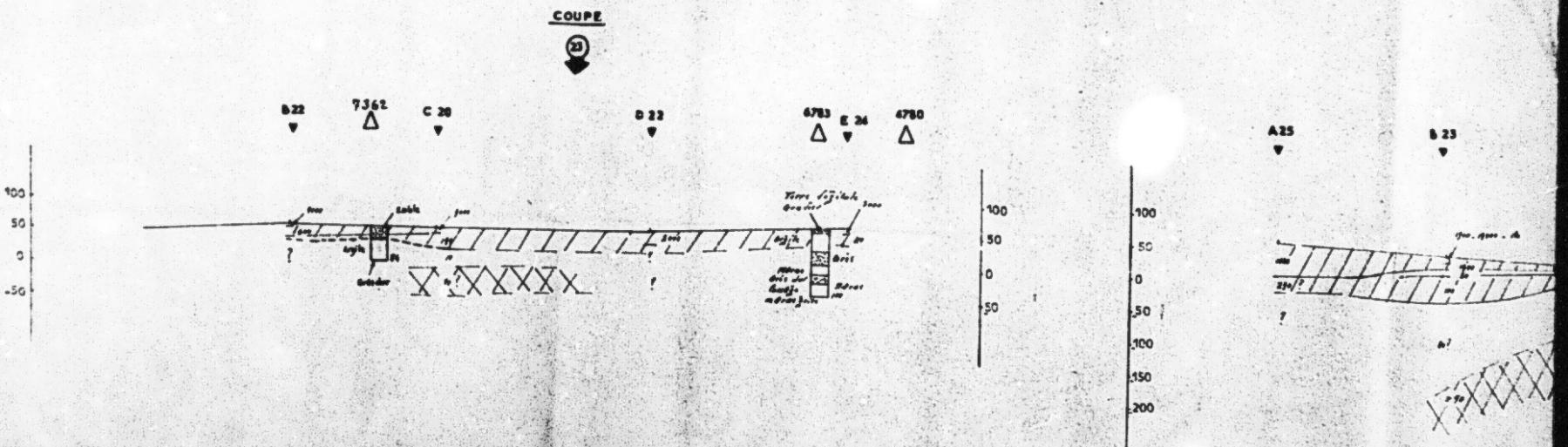
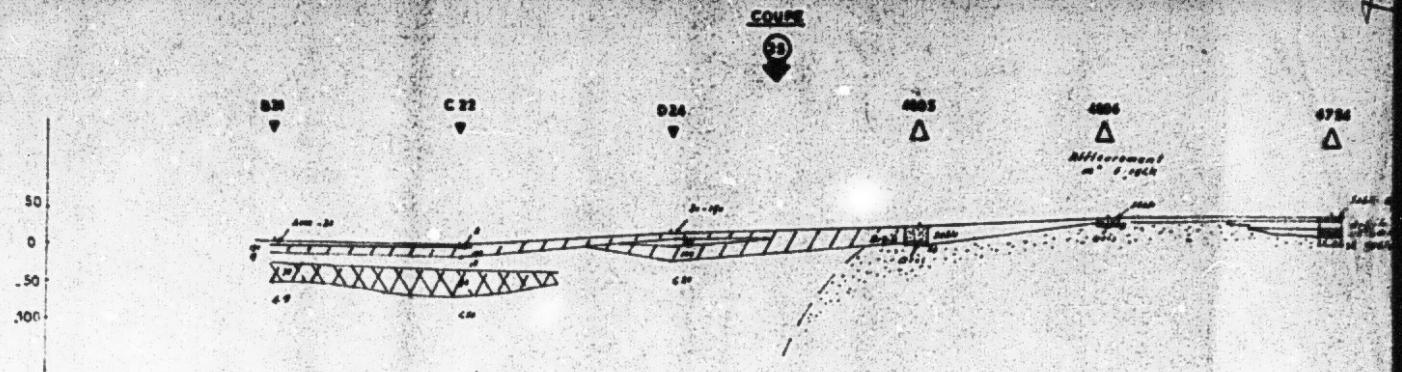
## COUPES ELECTRIQUES

ECHELLES [ Horizontal 1/10 000  
Vertical 1/5000 ]

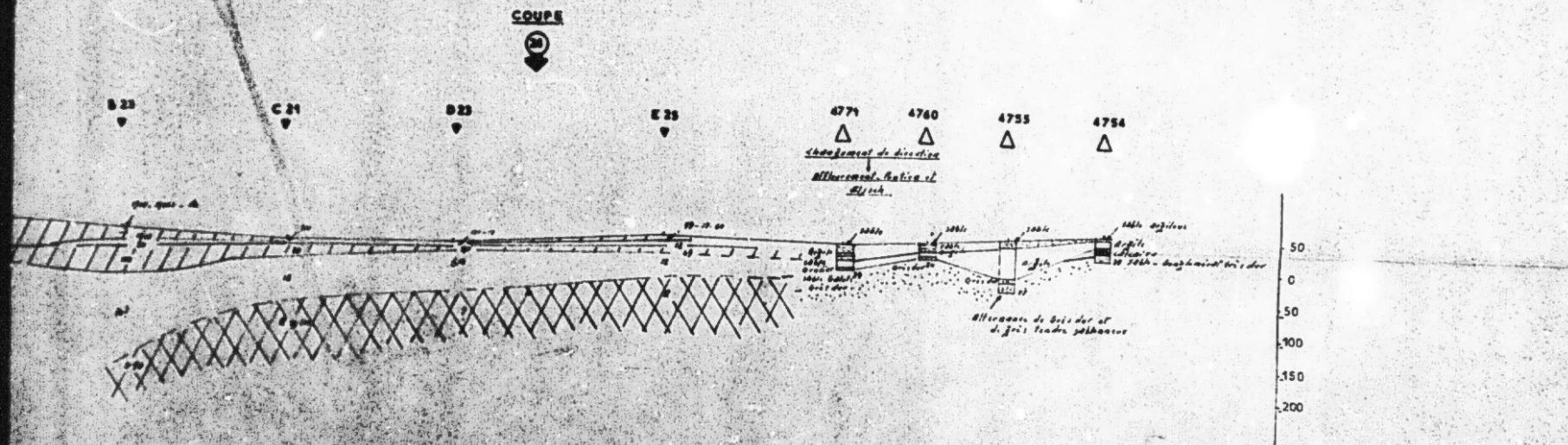
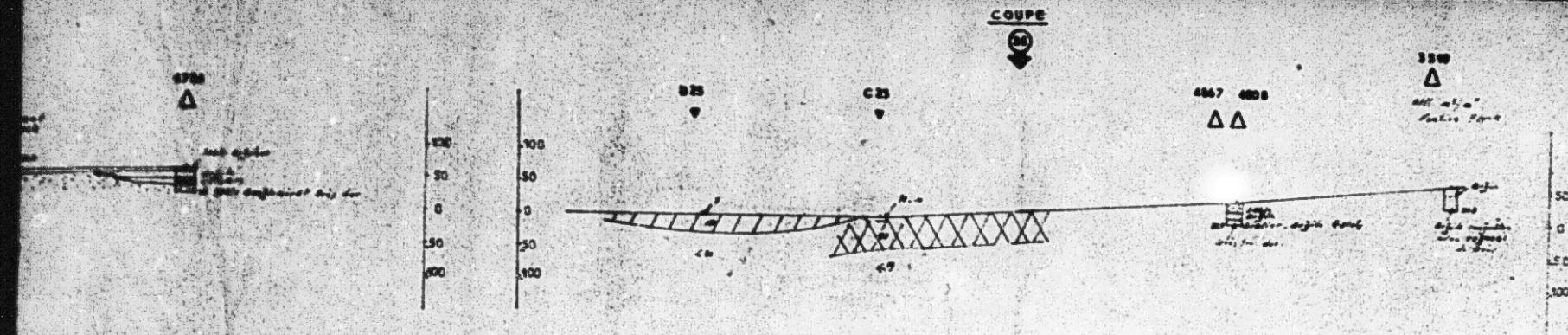


COUPE

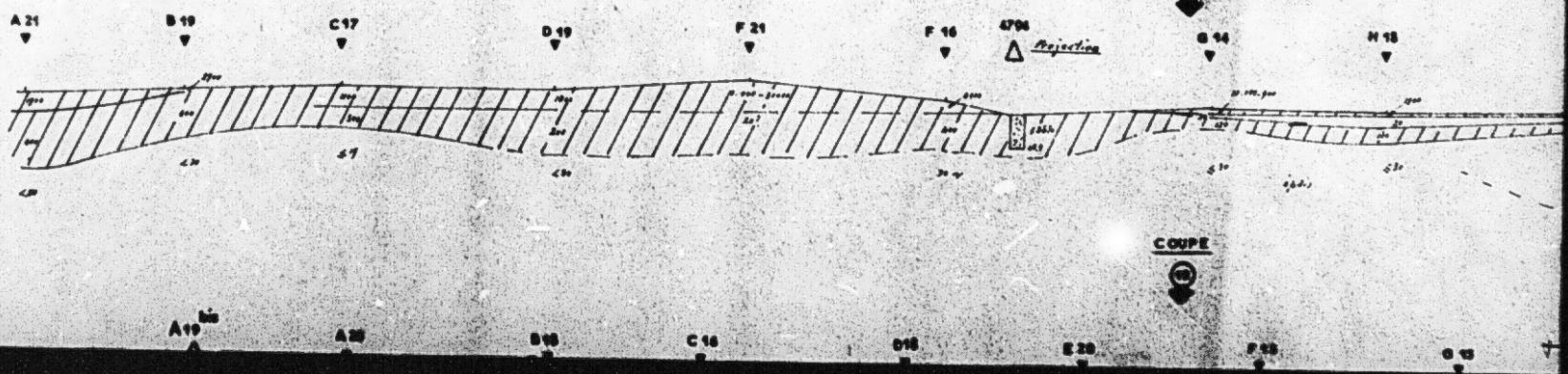
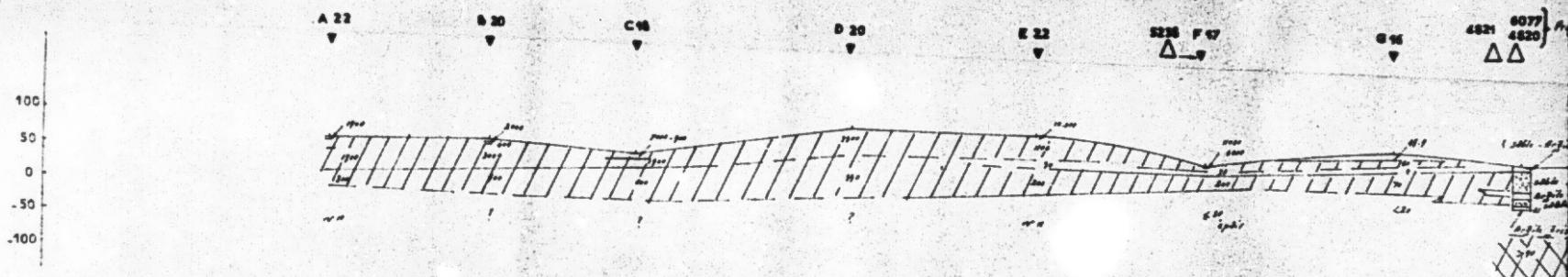
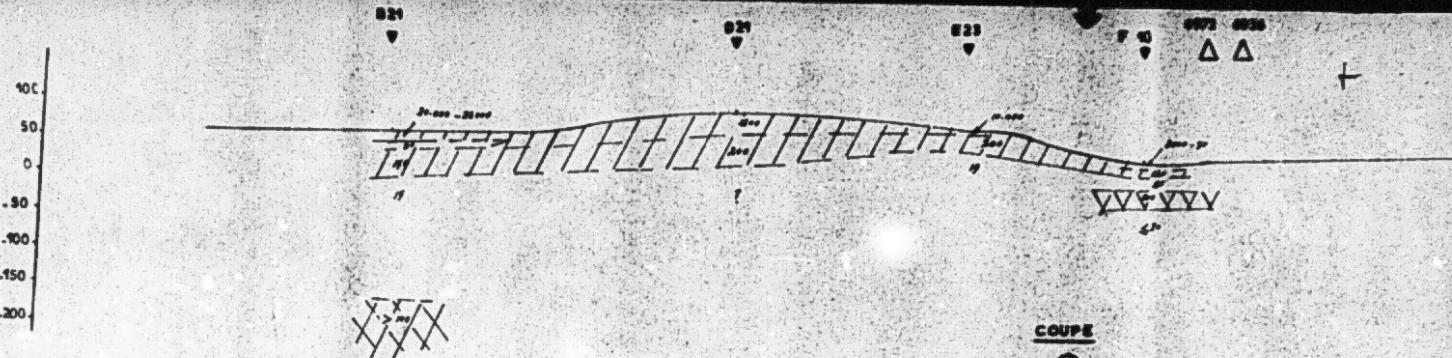


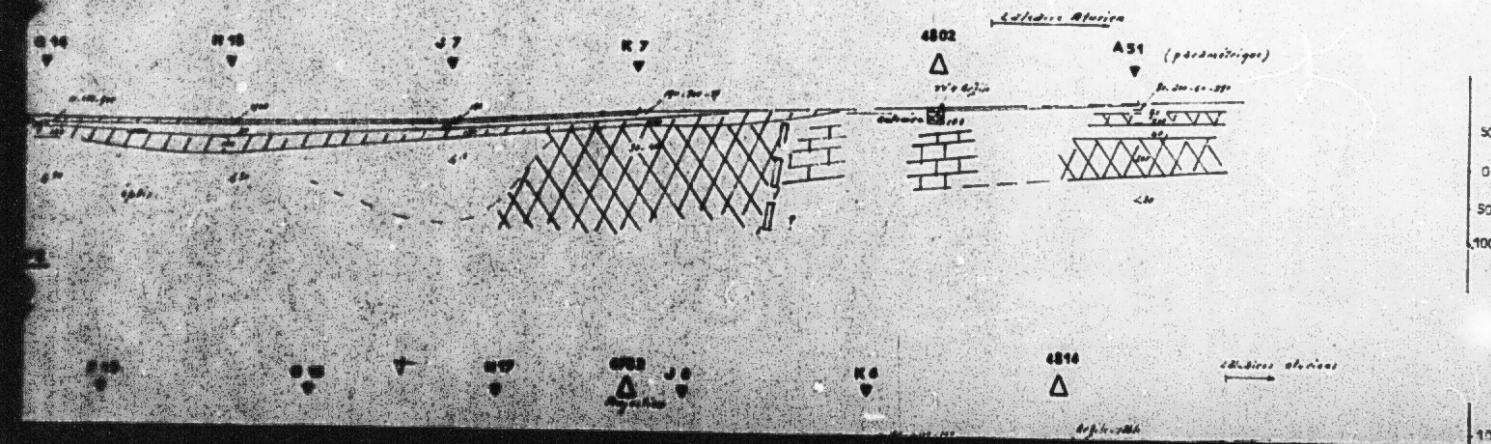
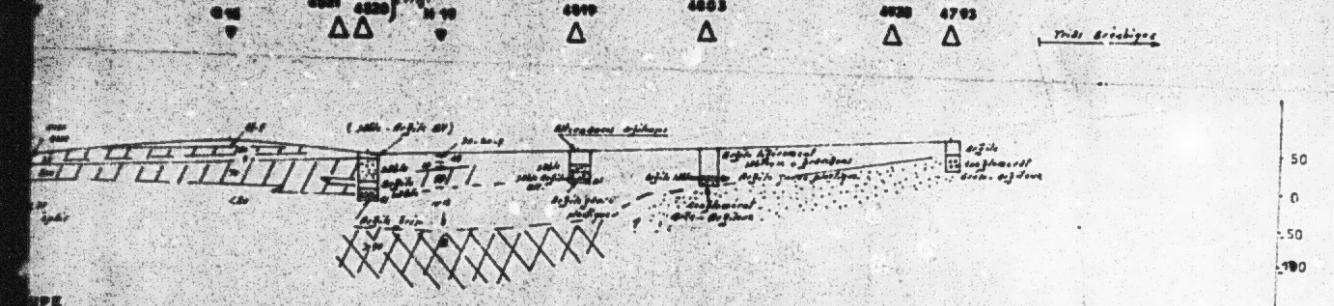
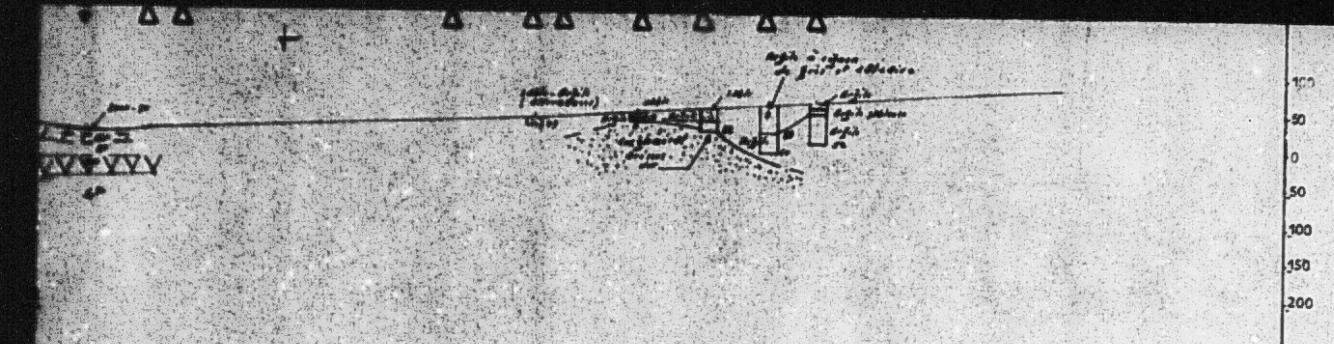


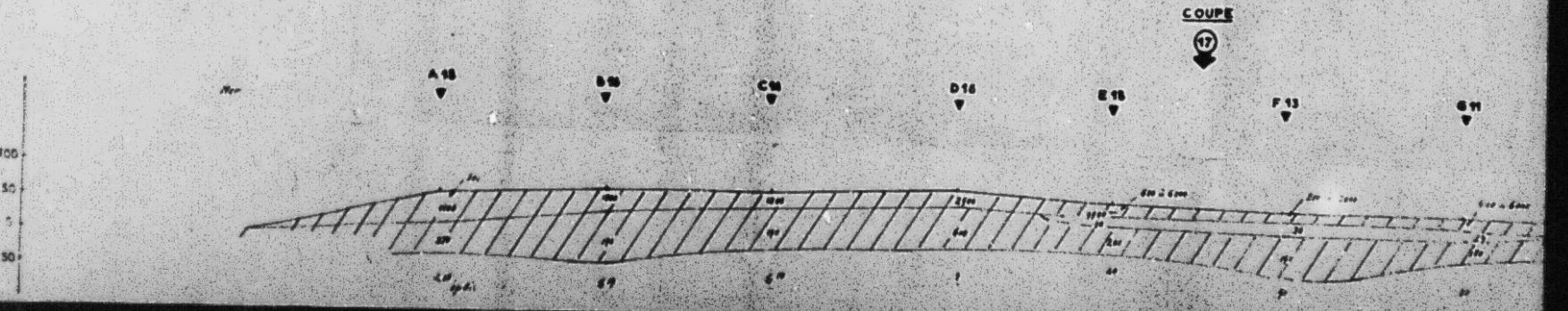
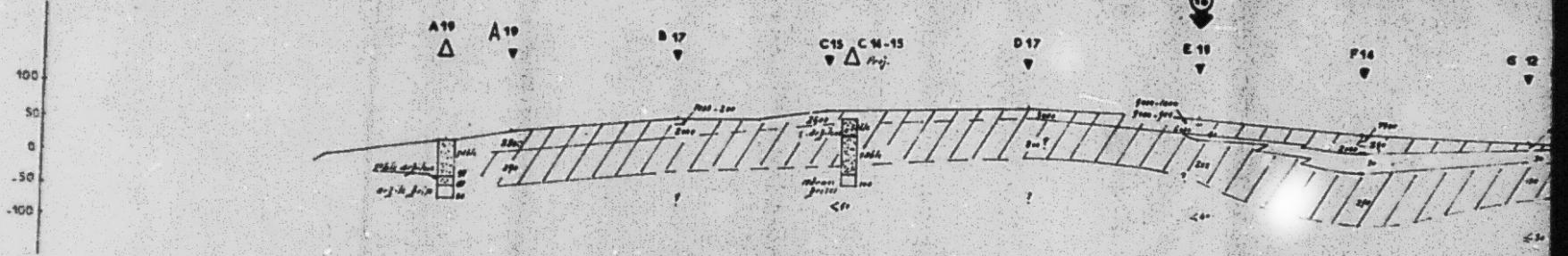
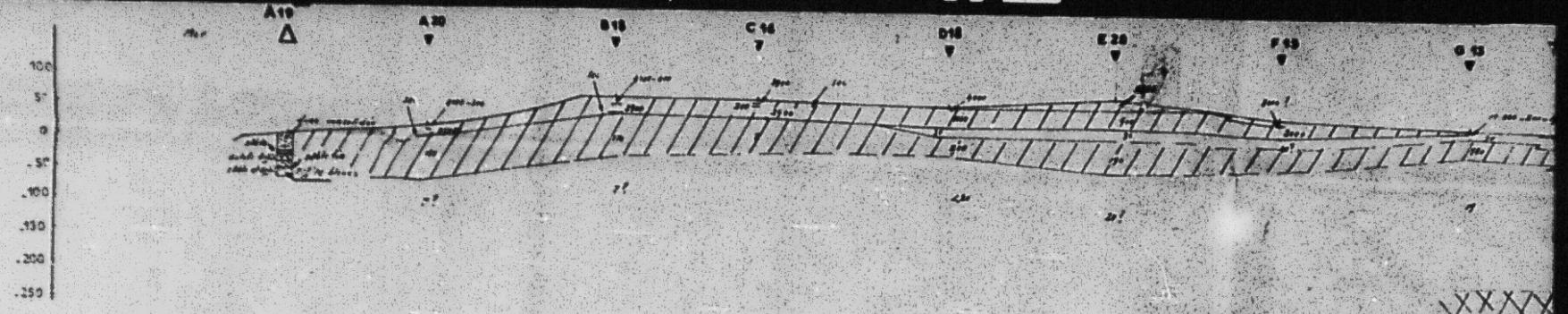
CONTINUOUS

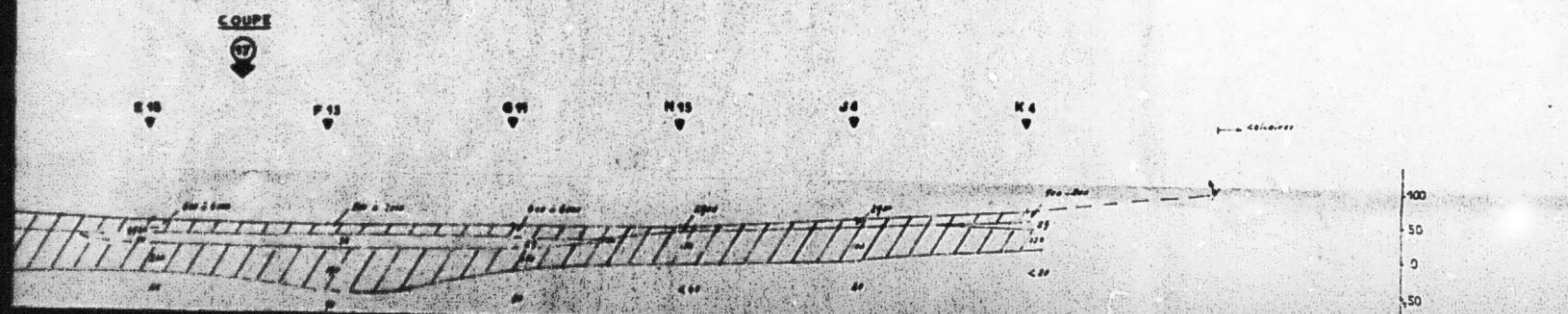
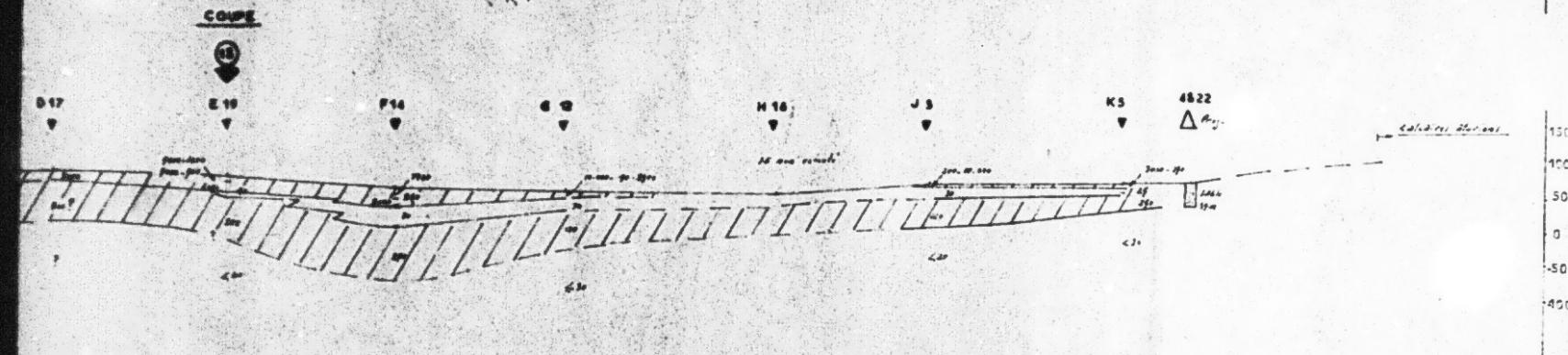
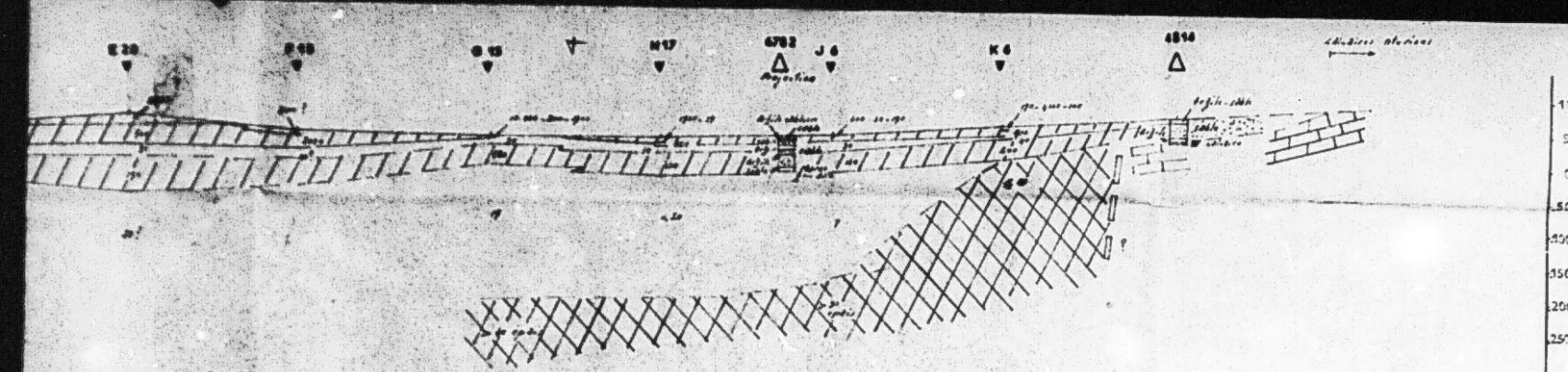


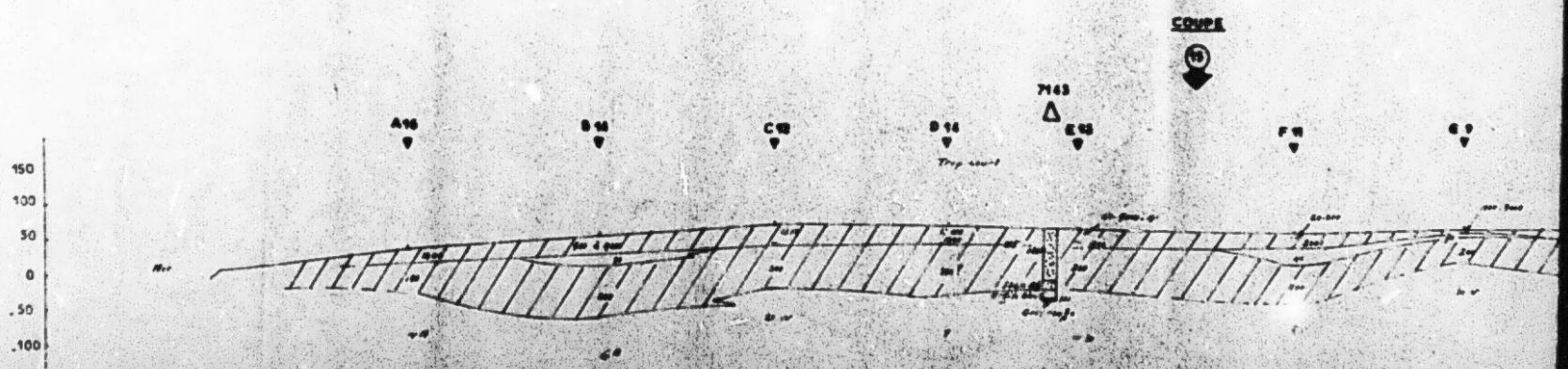
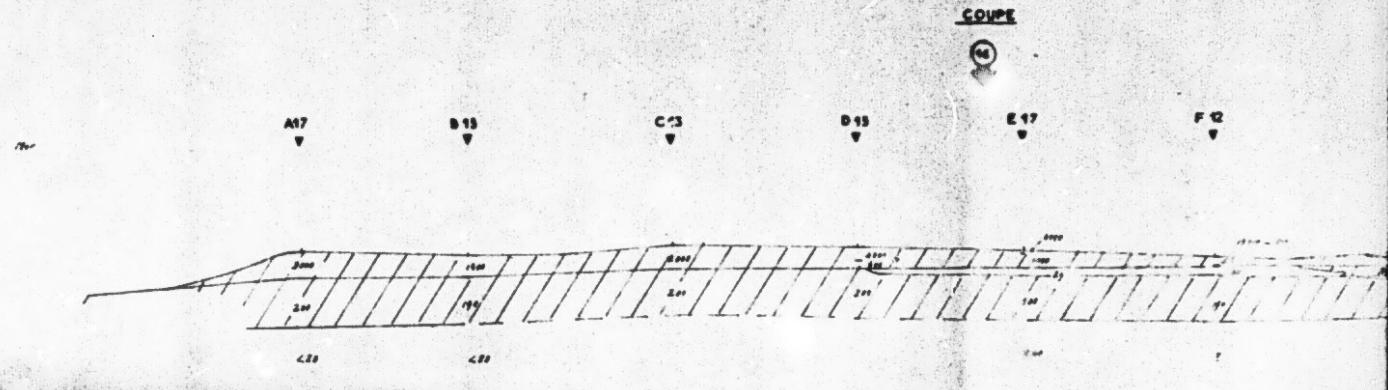
38.632











Coupe



C3

D3

E3

F3

G3

H3

J3

K3

Altitude  
de l'abriement

150  
100  
50  
0  
-50

Coupe



D4

E4

Top court

F4

G4

H4

I4

Altitude

150  
100  
50  
0  
-50  
-100

Coupe



C3

D3

E3

F3

G3

H3

J3

K3

Altitude  
de l'abri souterrain

150  
100  
50  
0  
-50

Coupe



D4

E4

Top court

F4

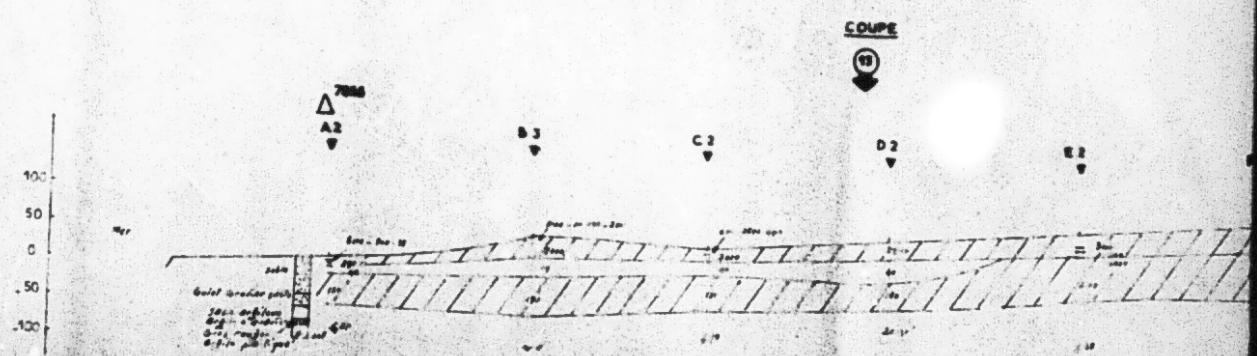
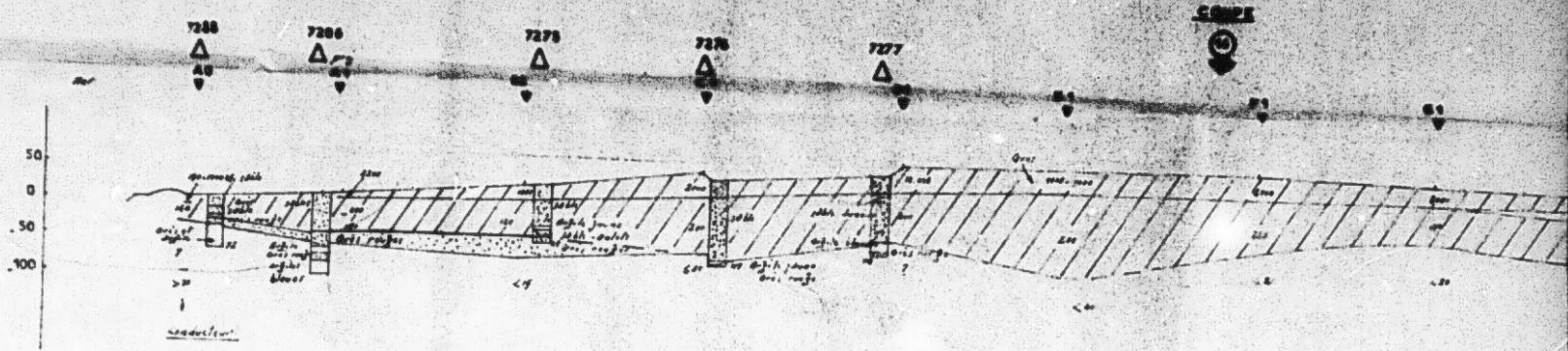
G4

H4

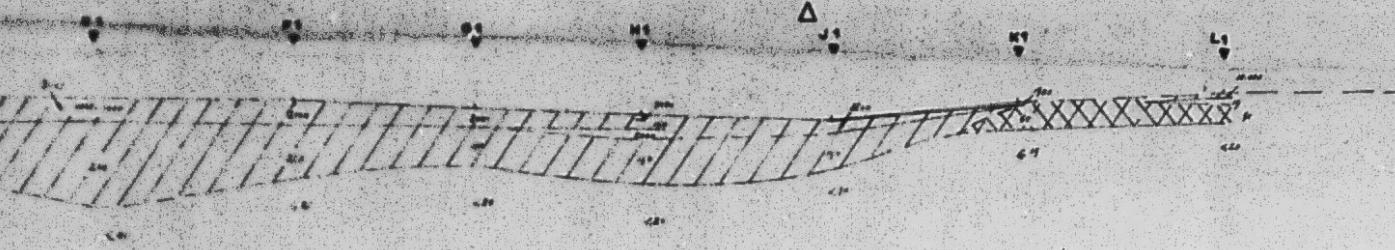
I4

Altitude

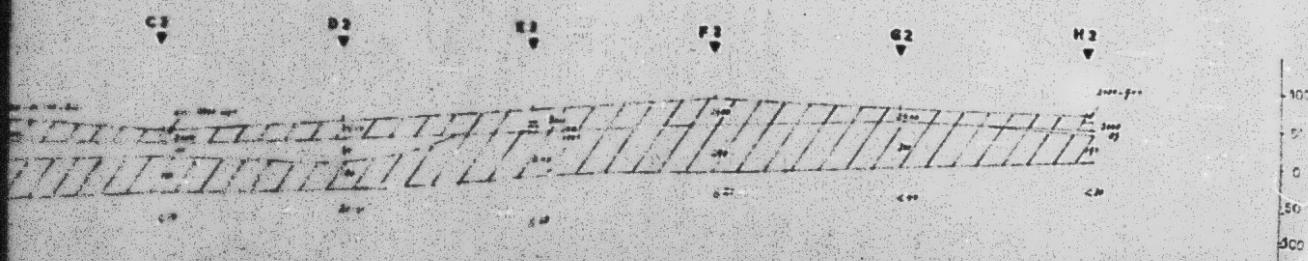
150  
100  
50  
0  
-50  
-100

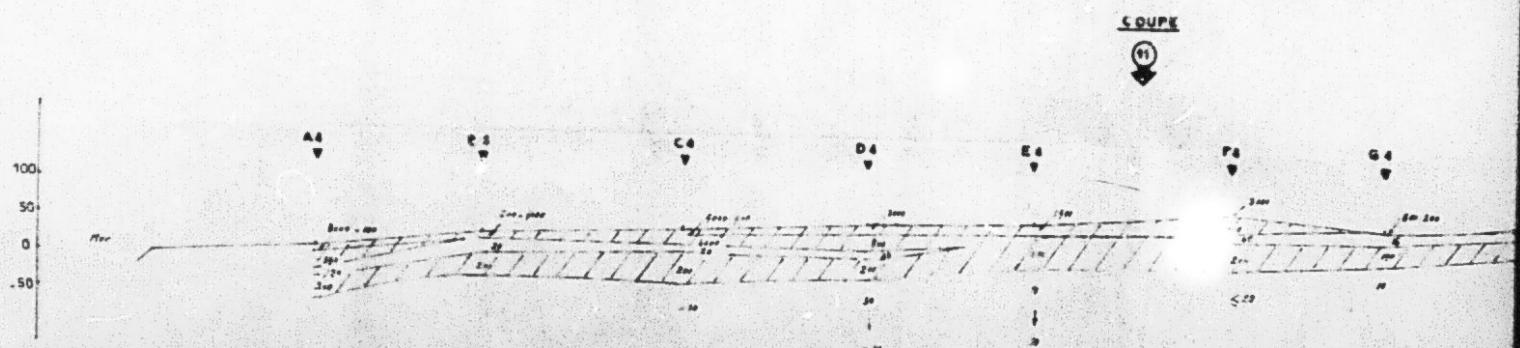
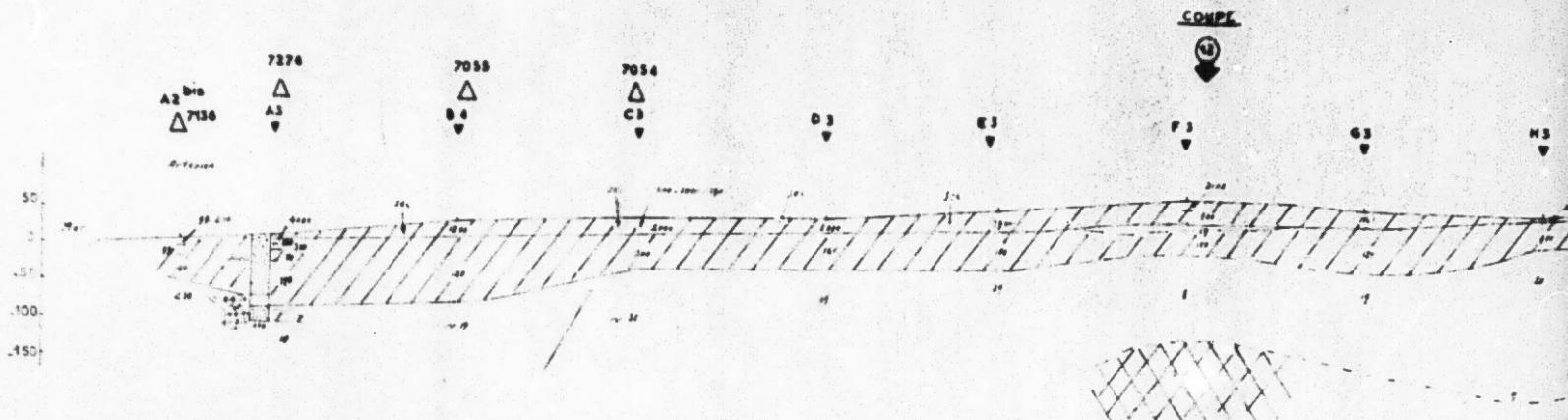


COPIE

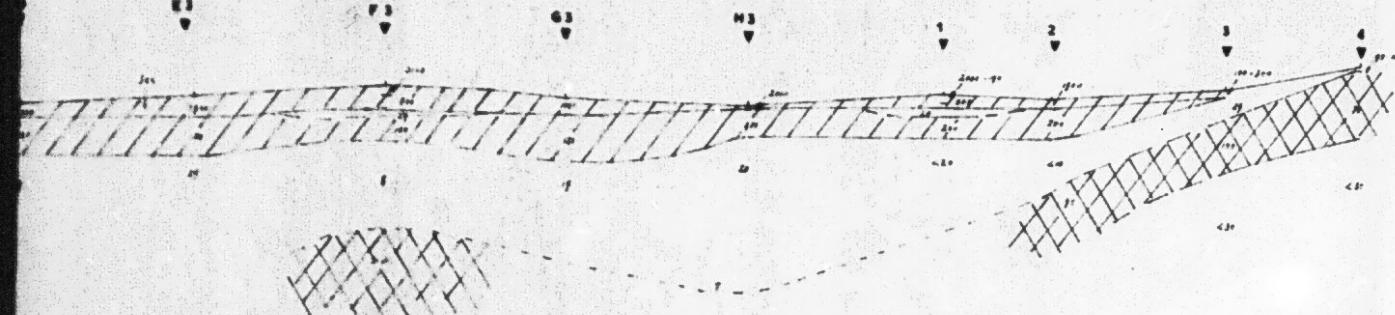


COPIE



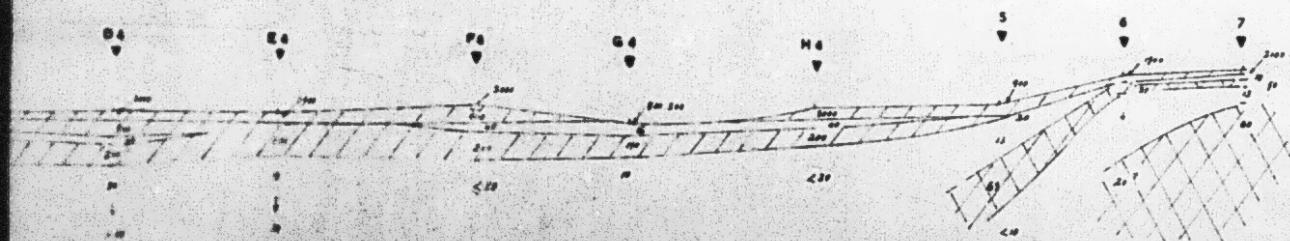


Coupe



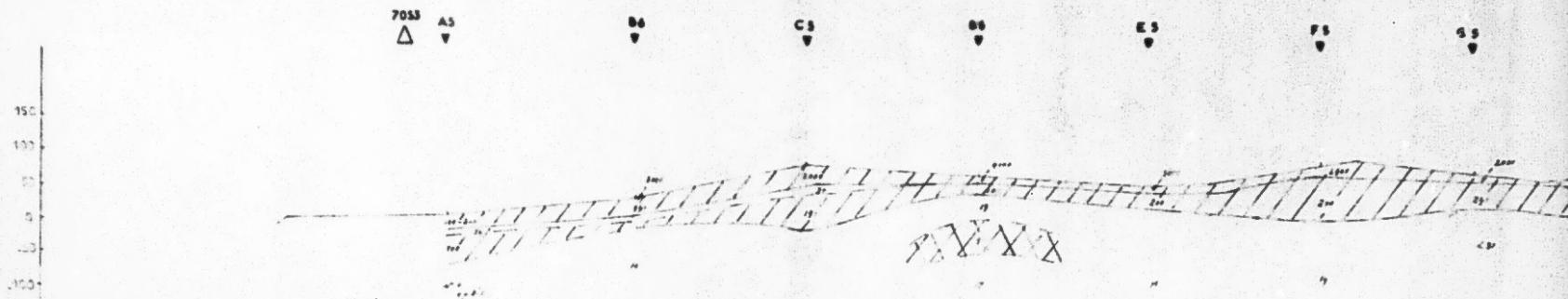
150  
100  
50  
0  
-50  
-100  
-150

Coupe

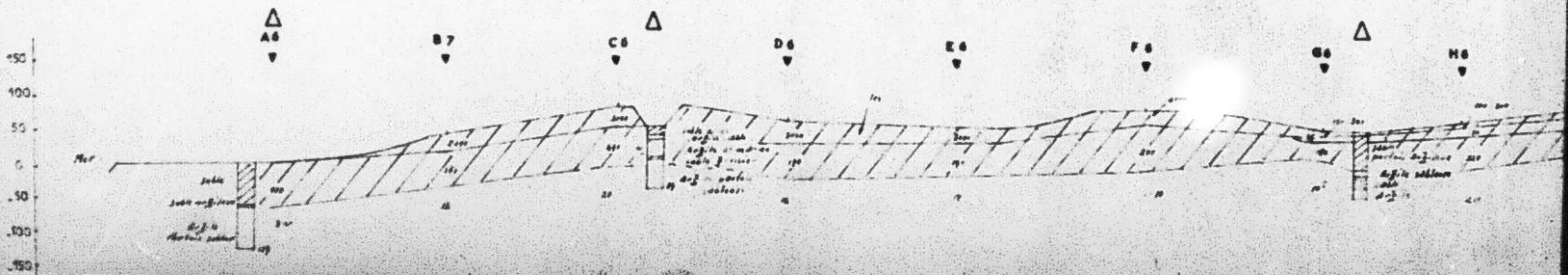


150  
100  
50  
0  
-50

COUPE



COUPE



COUPÉ

63

64

65

66

67

68

69

70

71

72

73 - 74

150  
100  
50  
0  
50  
300

COUPÉ

75

76

77

78

79

80

81

82

83

150  
100  
50  
0  
50  
100  
150

**SUITES IN**

**F 2**



50281

الجنة تأمينية التأمينية  
وزارة الصحة

المركز الصحي  
للتوصيف الفلاحي  
تونس

F 2

COUPE



F7

25  
40  
55  
70  
85  
100  
115  
130  
145  
160

A7

B7

C7

D7

E7

F7

Exterior side panel

V. 4

V. 4

n. 4

COUPE



120  
100  
80  
60  
40  
20  
0

A8

B8

C8

D8

E8

Exterior side panel

V. 4

49

49

COUPE



E7

F7

G7

H7

I2

J3

K4

64

65

66

67

68

69

610

611

612

613

614

615

616

617

618

619

620

621

622

623

624

625

626

627

628

629

630

631

632

633

634

635

636

637

638

639

640

641

642

643

644

645

646

647

648

649

650

651

652

653

654

655

656

657

658

659

660

661

662

663

664

665

666

667

668

669

6610

6611

6612

6613

6614

6615

6616

6617

6618

6619

6620

6621

6622

6623

6624

6625

6626

6627

6628

6629

6630

6631

6632

6633

6634

6635

6636

6637

6638

6639

6640

6641

6642

6643

6644

6645

6646

6647

6648

6649

6650

6651

6652

6653

6654

6655

6656

6657

6658

6659

6660

6661

6662

6663

6664

6665

6666

6667

6668

6669

66610

66611

66612

66613

66614

66615

66616

66617

66618

66619

66620

66621

66622

66623

66624

66625

66626

66627

66628

66629

66630

66631

66632

66633

66634

66635

66636

66637

66638

66639

66640

66641

66642

66643

66644

66645

66646

66647

66648

66649

66650

66651

66652

66653

66654

66655

66656

66657

66658

66659

66660

66661

66662

66663

66664

66665

66666

66667

66668

66669

666610

666611

666612

666613

666614

666615

666616

666617

666618

666619

666620

666621

666622

666623

666624

666625

666626

666627

666628

666629

666630

666631

666632

666633

666634

666635

666636

666637

666638

666639

666640

666641

666642

666643

666644

666645

666646

666647

666648

666649

666650

666651

666652

666653

666654

666655

666656

666657

666658

666659

666660

666661

666662

666663

666664

666665

666666

666667

666668

666669

6666610

6666611

6666612

6666613

6666614

6666615

6666616

6666617

6666618

6666619

6666620

6666621

6666622

6666623

6666624

6666625

6666626

6666627

6666628

6666629

6666630

6666631

6666632

6666633

6666634

6666635

6666636

6666637

6666638

6666639

6666640

6666641

6666642

6666643

6666644

6666645

6666646

6666647

6666648

6666649

6666650

6666651

6666652

6666653

6666654

6666655

6666656

6666657

6666658

6666659

6666660

6666661

6666662

6666663

6666664

6666665

6666666

6666667

6666668

6666669

66666610

66666611

66666612

66666613

66666614

-100

Sedimentation probable

100

59

24

COUPE

Affacement

A 10

B 11

C 10

D 10

E 10

F 10

H 10

A 10

B 10

C 10

D 10

E 10

F 10

G 10

H 10

B 10

C 10

Ouest Rendee

m - 20

m - 10

m - 0

m + 10

m + 20

m + 30

m + 40

m + 50

m + 60

m + 70

m + 80

m + 90

m + 100

m + 110

m + 120

m + 130

m + 140

m + 150

m + 160

m + 170

m + 180

m + 190

Sedimentation probable

S 10

COUPE

Affacement

D 12

E 12

H 12

B 12

C 12

D 12

E 12

F 12

G 12

H 12

m - 100

m - 80

m - 60

m - 40

m - 20

m - 0

m + 20

m + 40

m + 60

m + 80

m + 100

m + 120

m + 140

m + 160

m + 180

m + 200

Ouest Rendee

m - 20

m - 10

m - 0

m + 10

m + 20

m + 30

m + 40

m + 50

m + 60

m + 70

m + 80

m + 90

m + 100

m + 110

m + 120

m + 130

m + 140

m + 150

m + 160

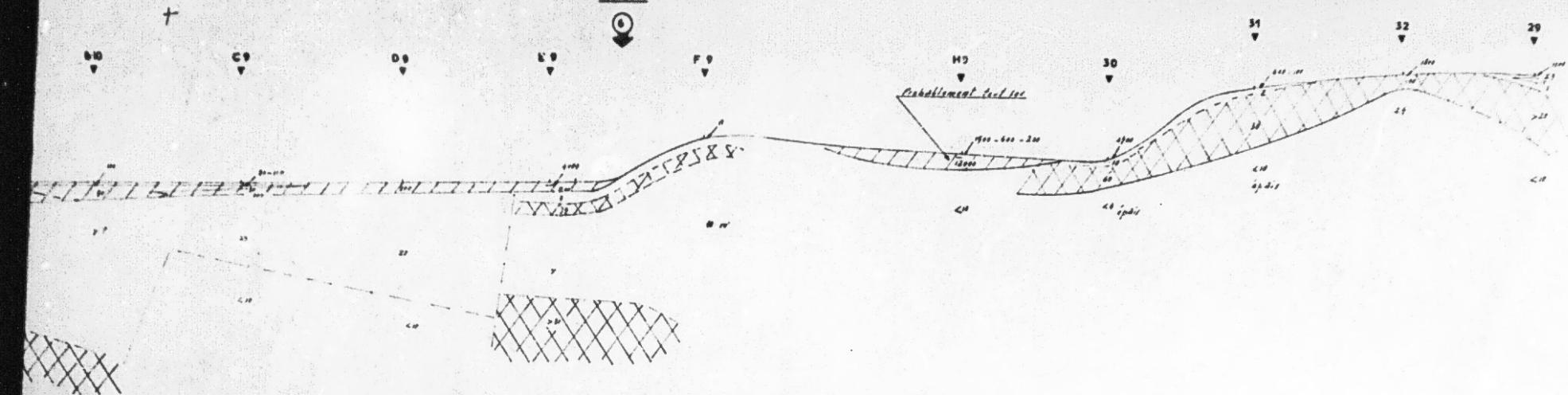
m + 170

m + 180

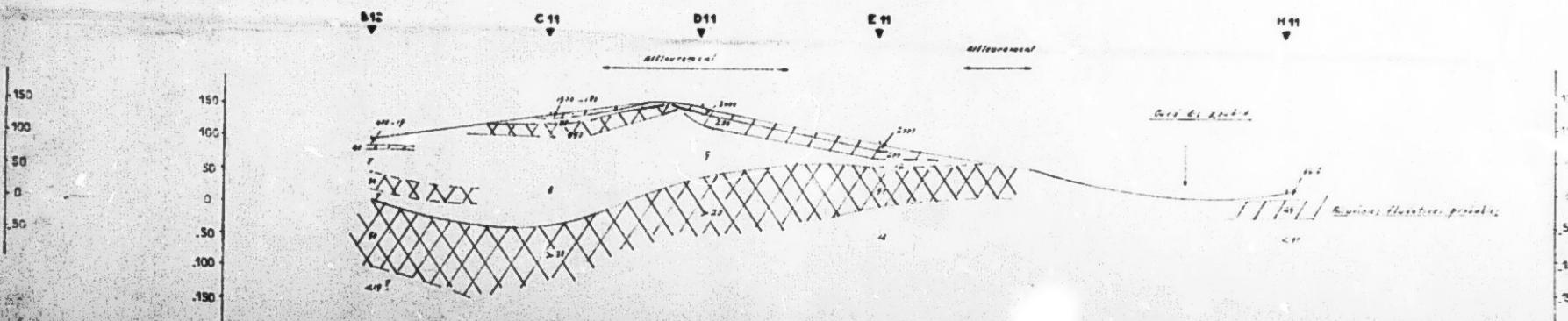
m + 190

m + 200

COUPE



COUPE

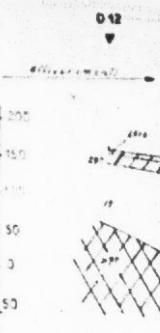


COUPE

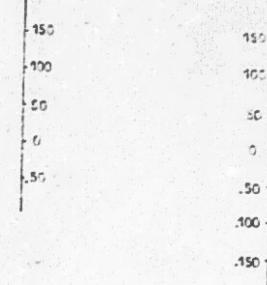
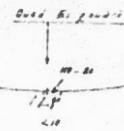


D 12

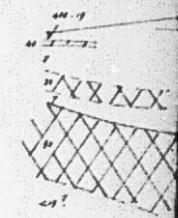
E 12



H 12



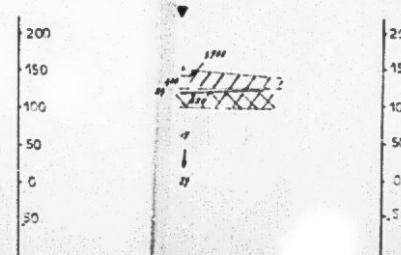
B 12

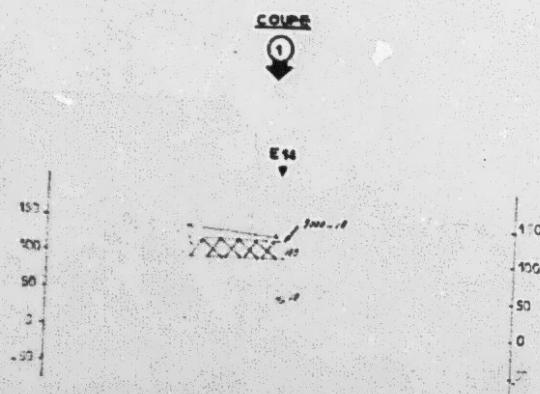
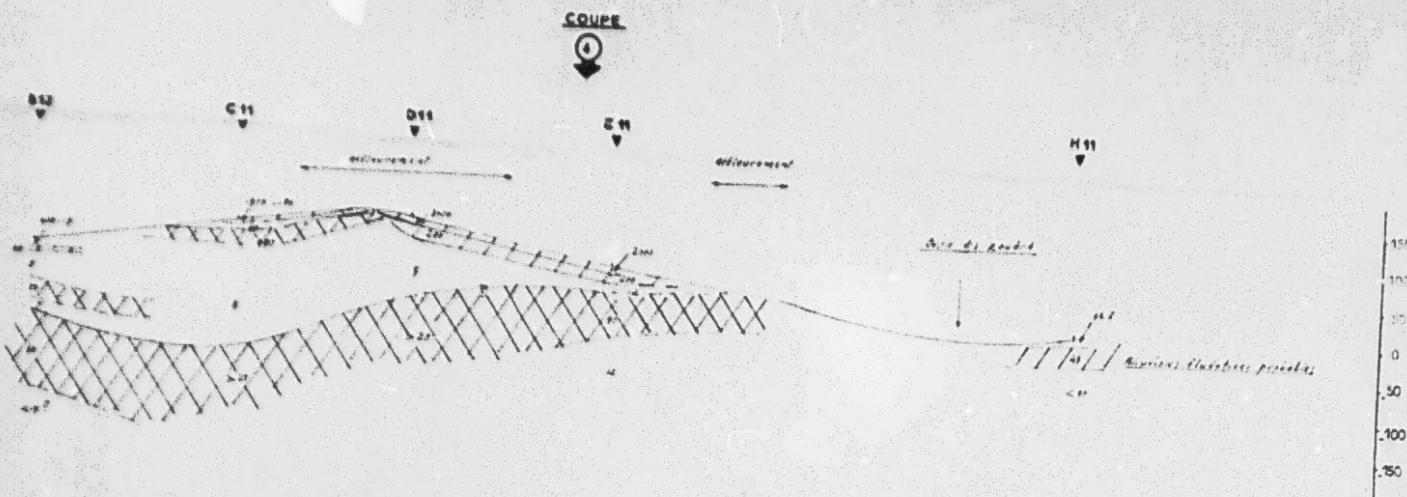


COUPE



E 13



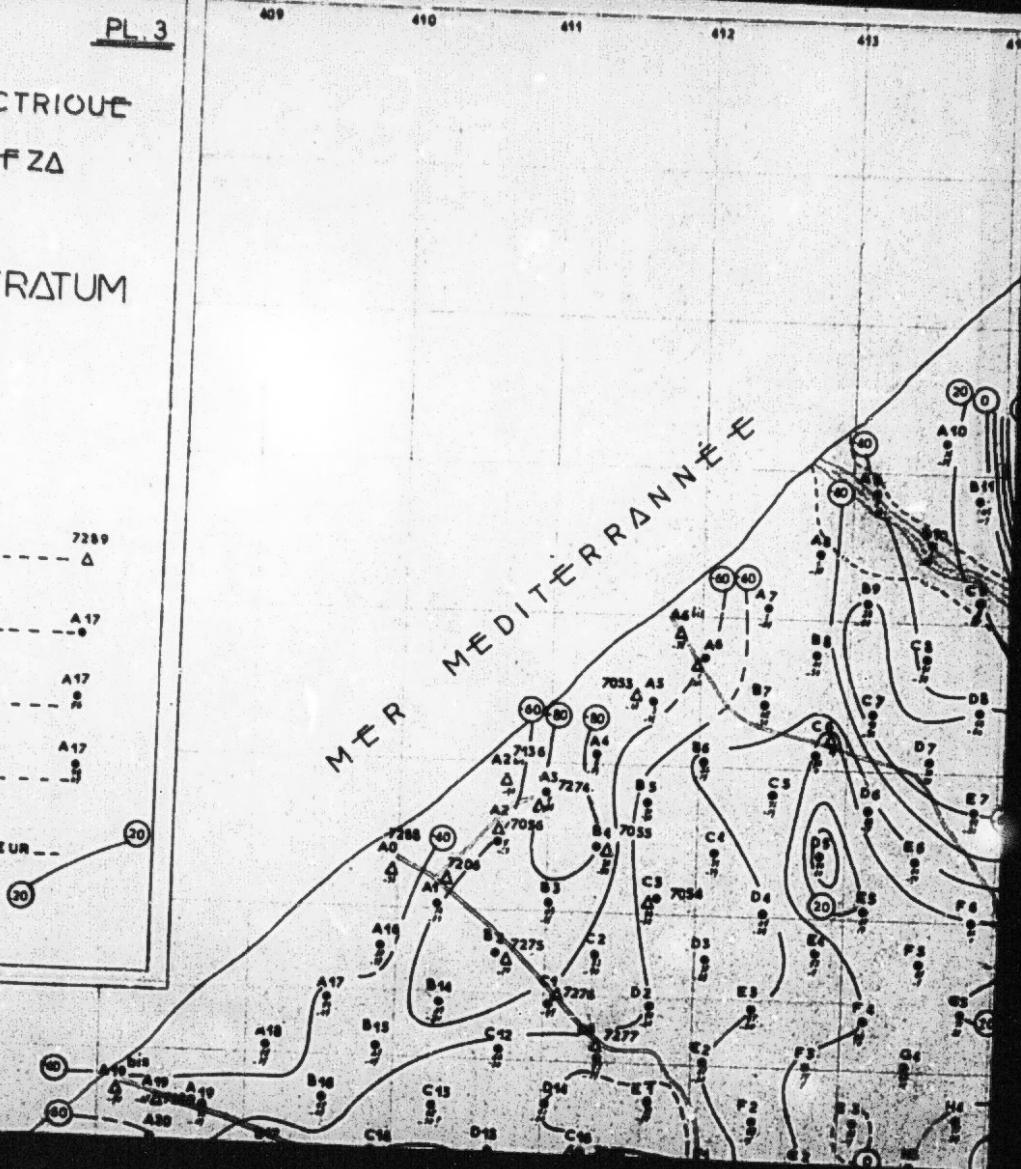


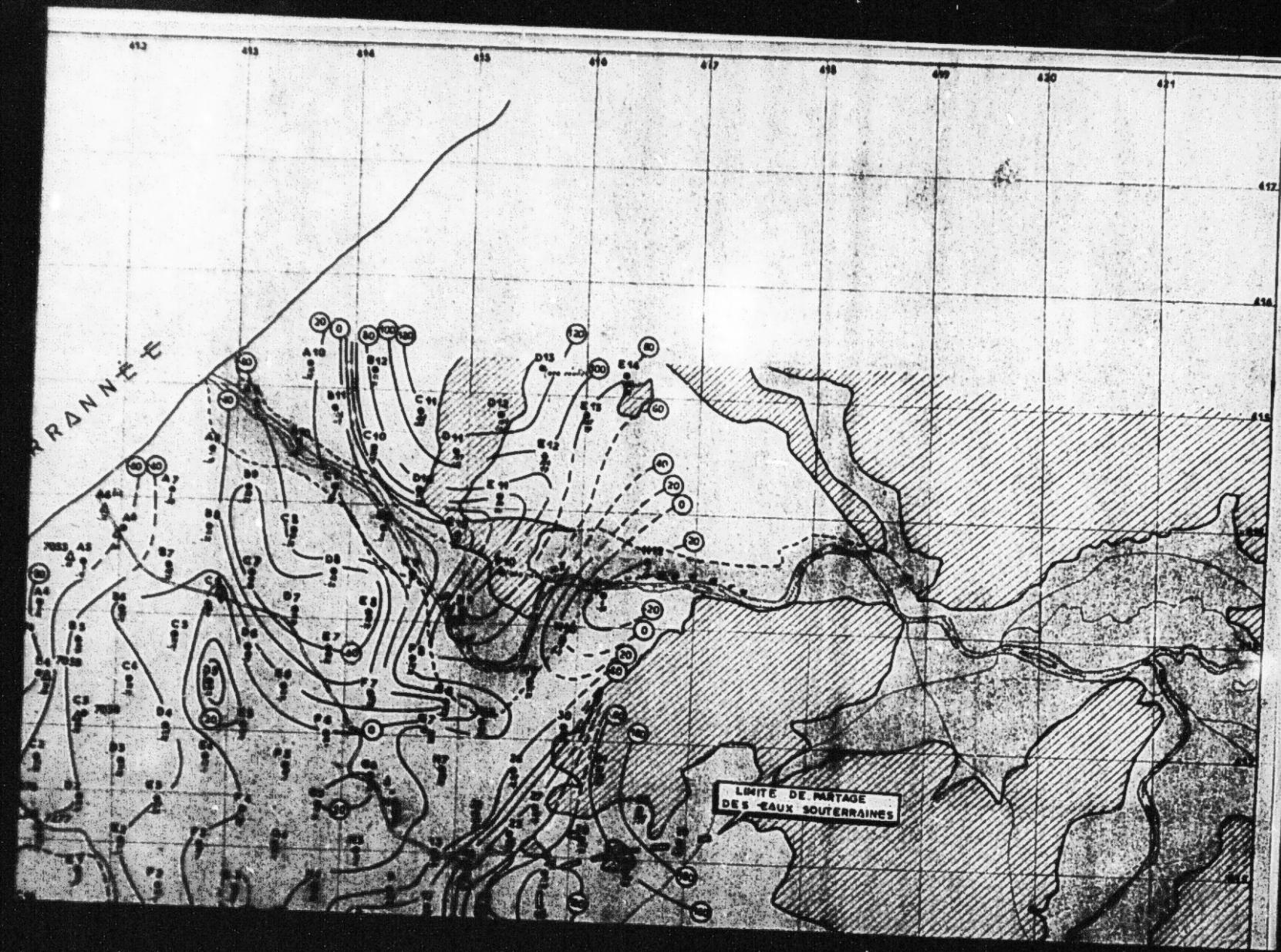
ETUDE PAR PROSPECTION ELECTRIQUE  
DANS LES DUNES DE NEFZA

CARTE DU TOIT DU SUBSTRATUM  
CONDUCTEUR

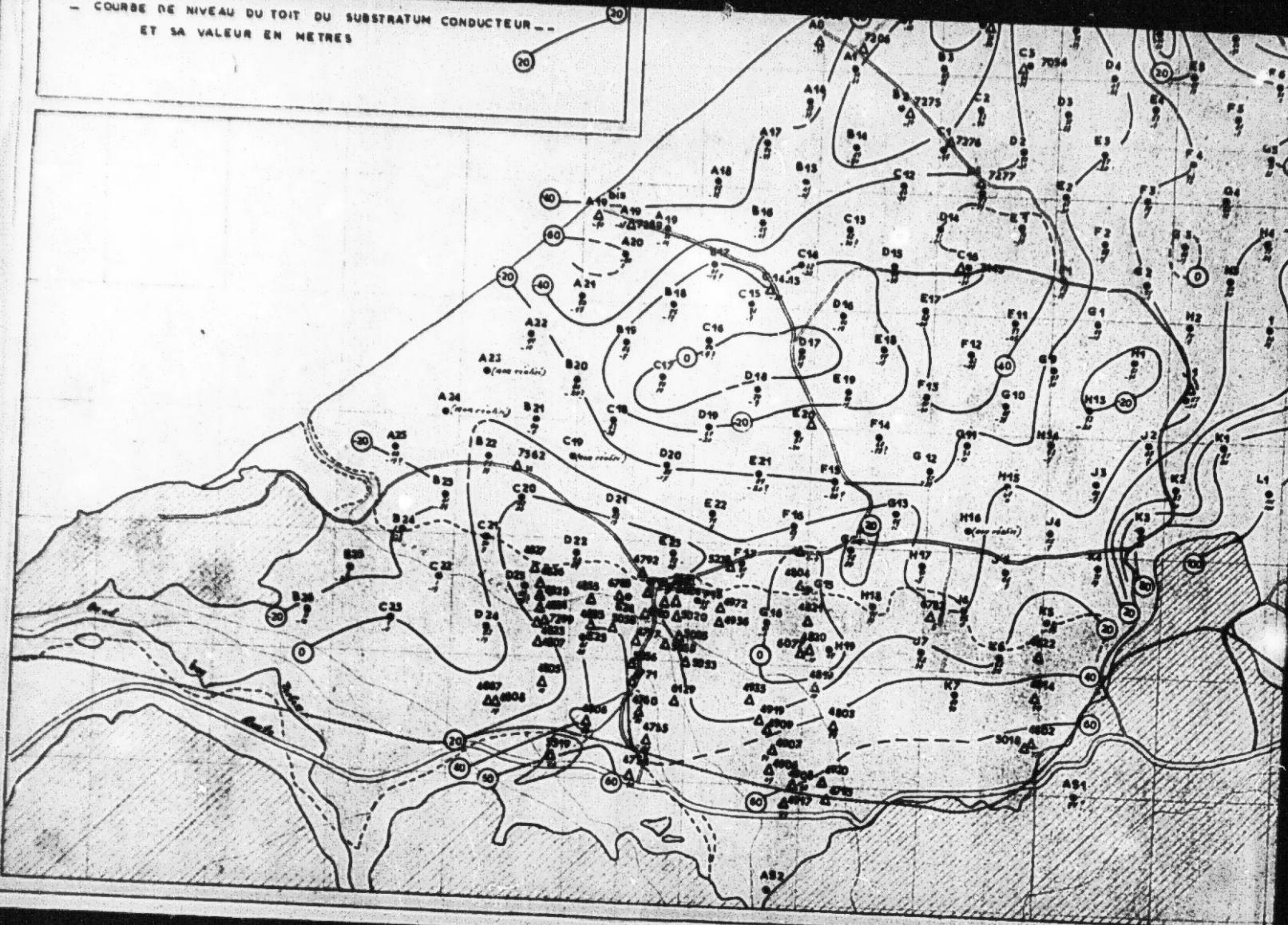
ECHELLE 1/25 000

- FORAGE ET SON NUMERO B.I.R.H ..... 7289
- SONDAGE ELECTRIQUE ET SA DESIGNATION ..... A17
- COTE DE SURFACE EN METRES ..... A17
- COTE DU TOIT DU SUBSTRATUM CONDUCTEUR ..... A17
- COURBE DE NIVEAU DU TOIT DU SUBSTRATUM CONDUCTEUR  
ET SA VALEUR EN METRES ..... (20)





- COURBE DE NIVEAU DU TOIT DU SUBSTRATUM CONDUCTEUR -  
ET SA VALEUR EN METRES





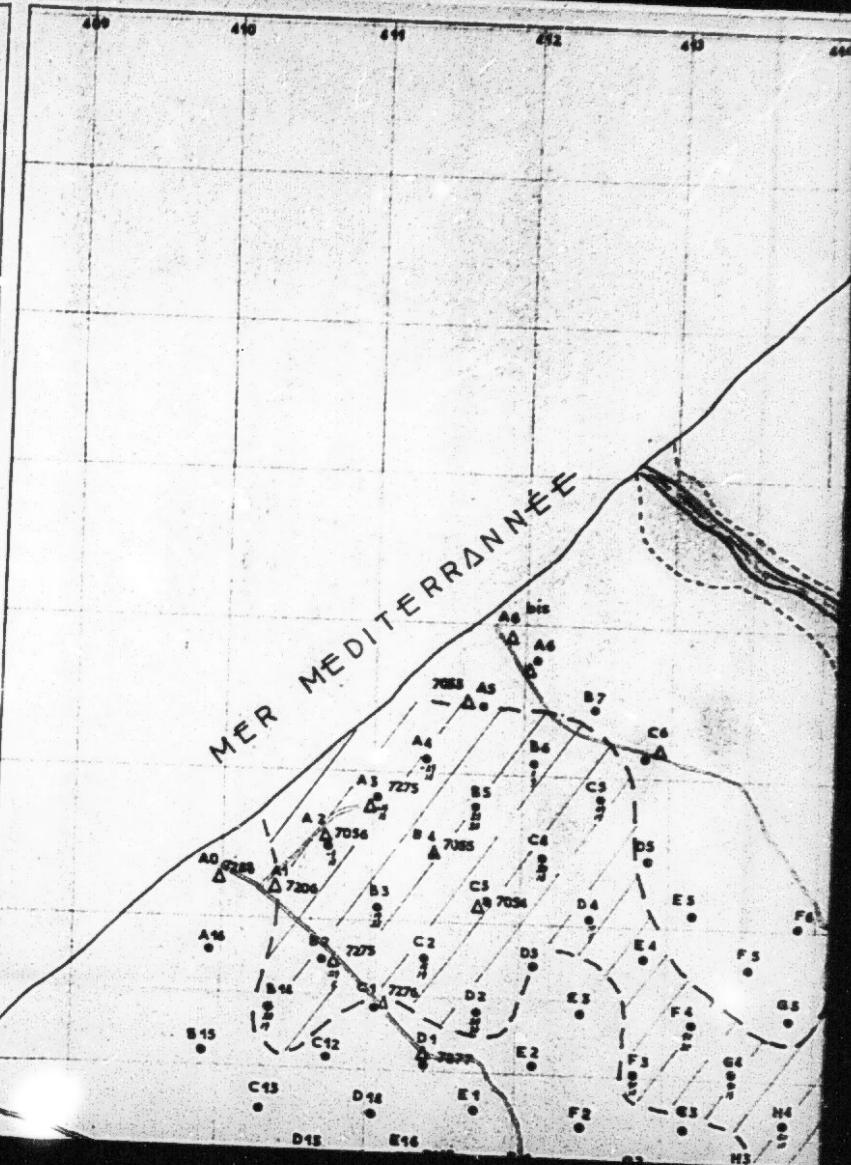
ETUDE PAR PROSPECTION ELECTRIQUE  
DANS LES DUNES DE NEFZA

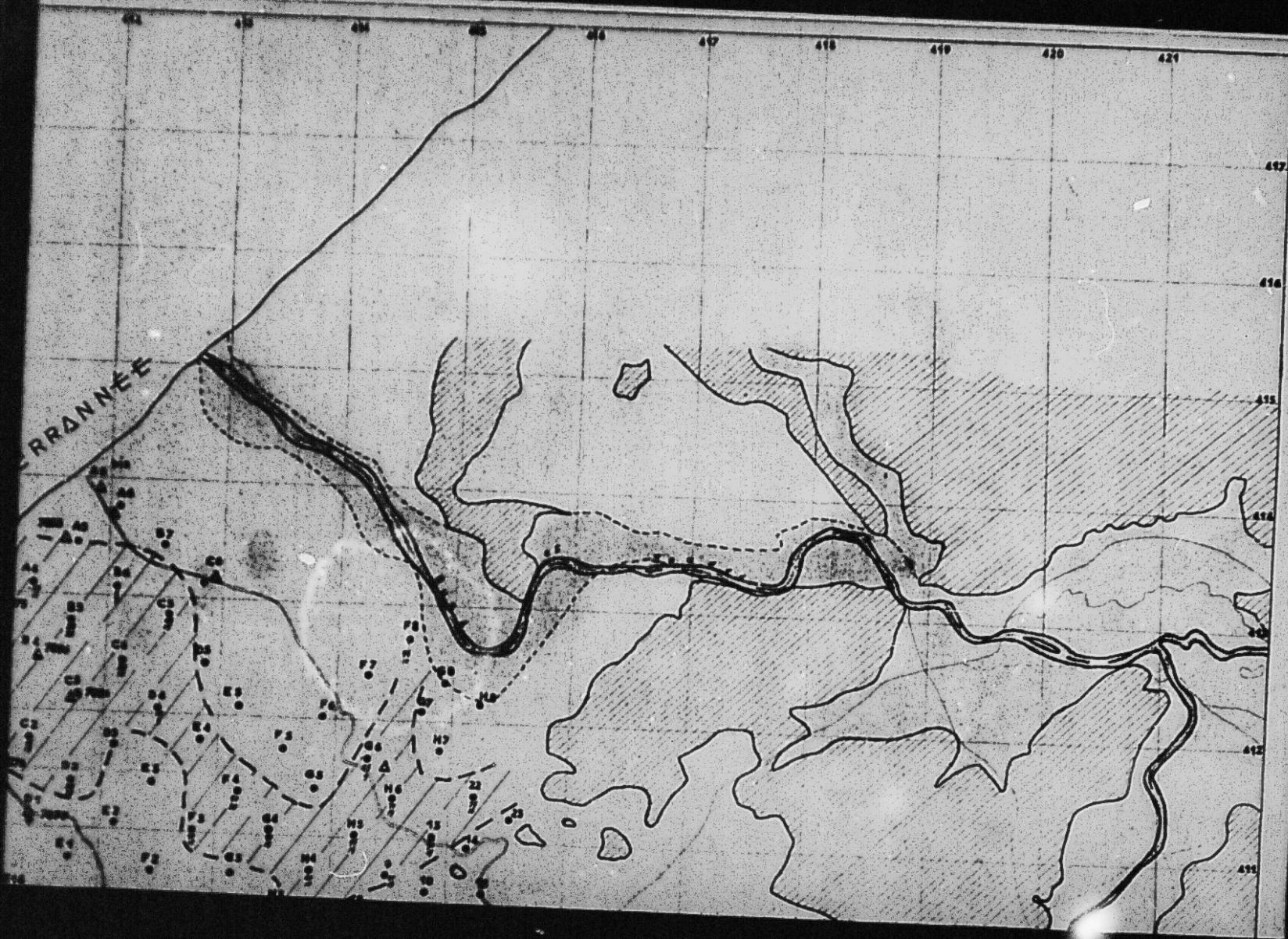
CARTE DE L'EXTENSION  
DU MARQUEUR CONDUCTEUR  
INTERCALAIRE

(NIVEAU ARGILEUX)

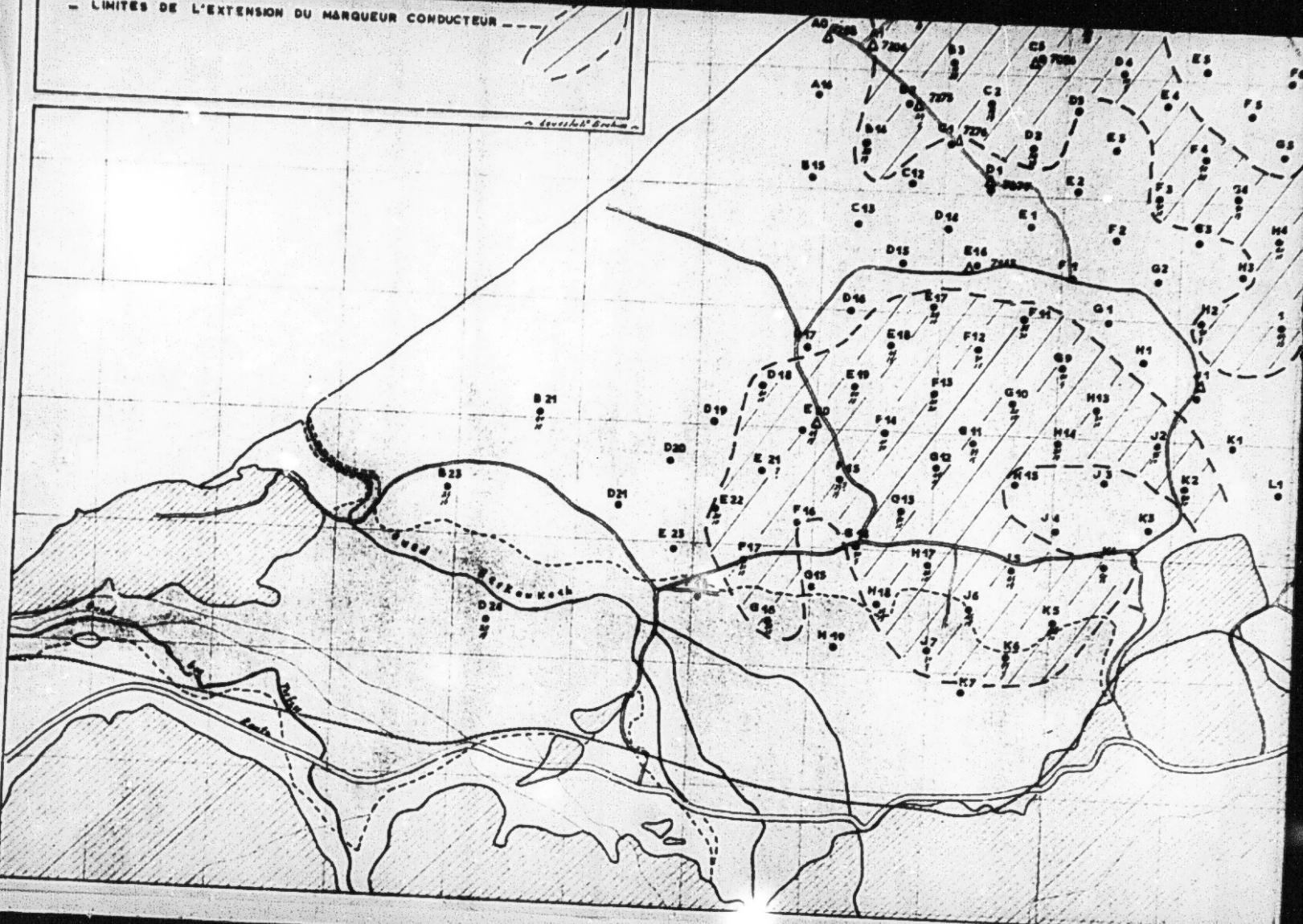
ECHELLE 1/25 000

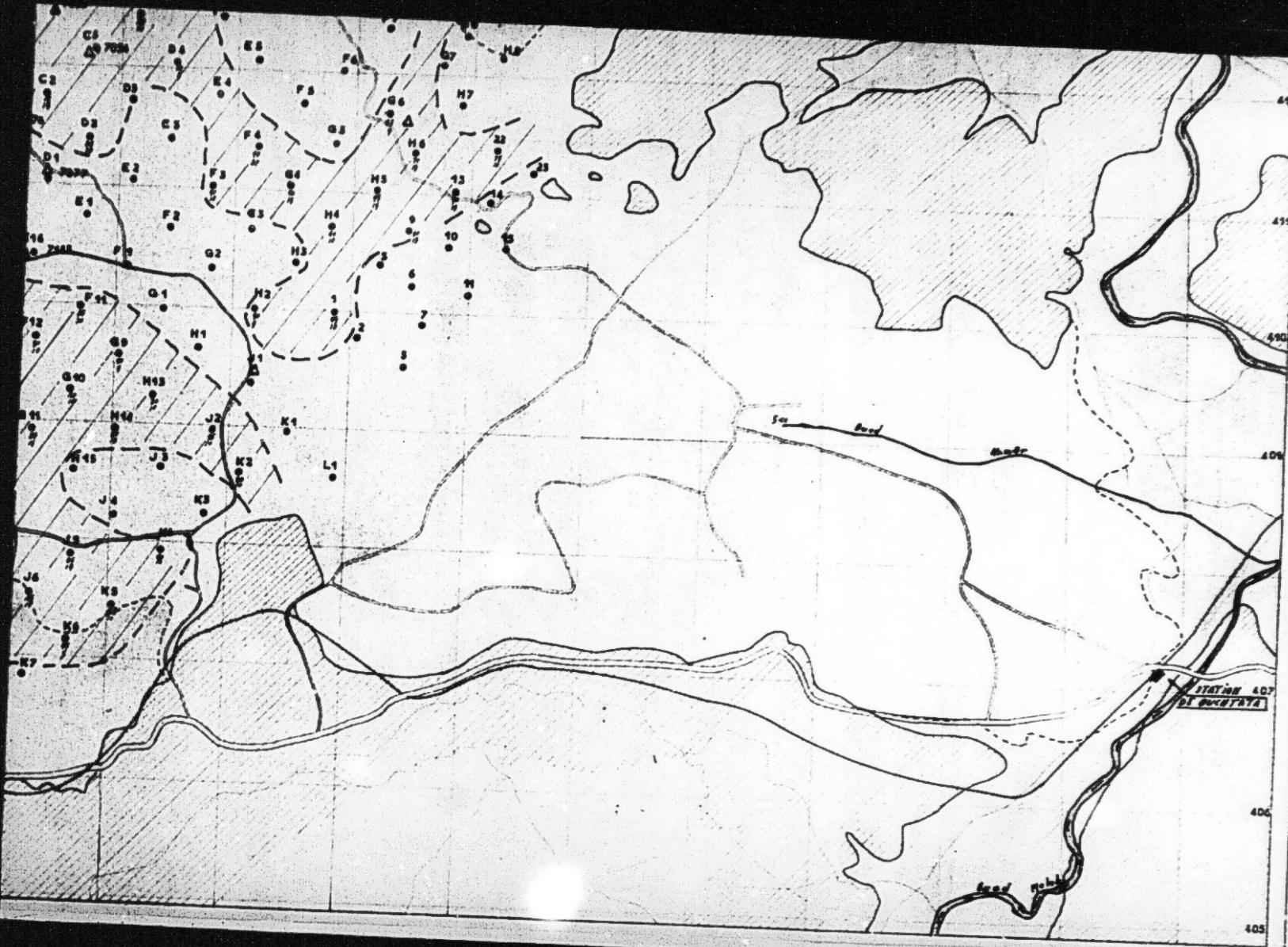
- FORAGE ET SON NUMERO B.I.R.H 7274
- SONDAGE ELECTRIQUE ET SON NUMERO A4
- COTE DU TOIT DU MARQUEUR CONDUCTEUR EN METRES 77
- EPATISSEUR DU MARQUEUR CONDUCTEUR 2
- LIMITES DE L'EXTENSION DU MARQUEUR CONDUCTEUR





- LIMITES DE L'EXTENSION DU MARQUEUR CONDUCTEUR -





PL. 5

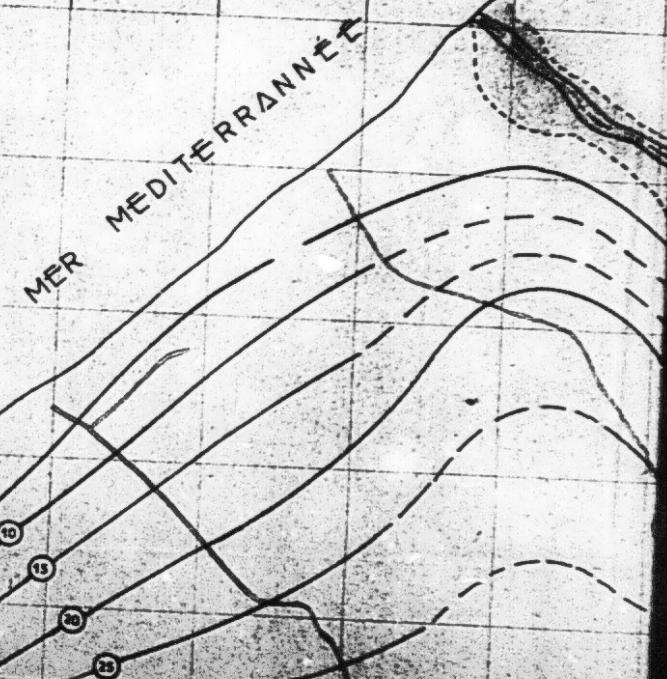
ÉTUDE PAR PROSPECTION ÉLECTRIQUE  
DANS LES DUNES DE NEFZA

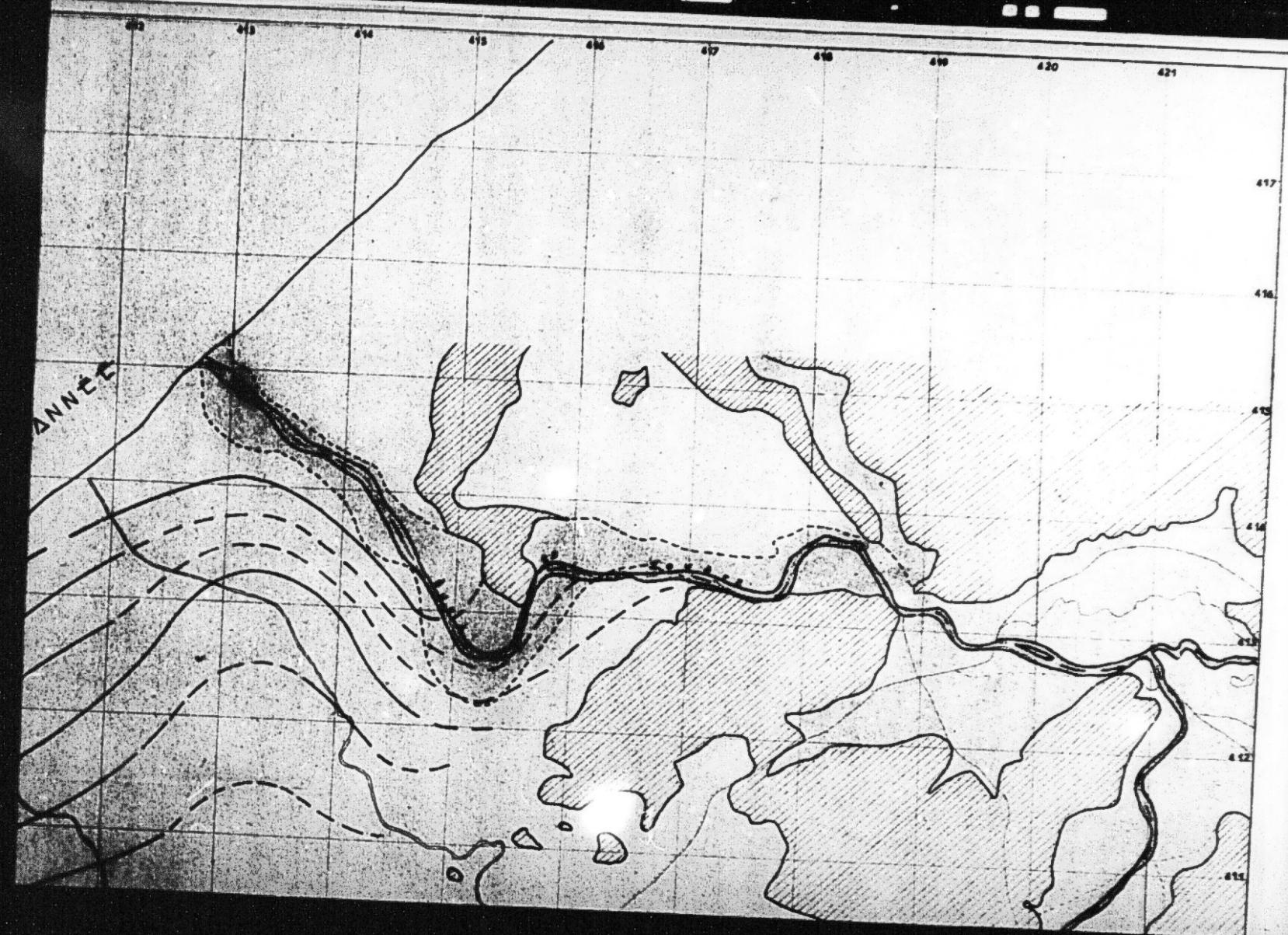
CARTE PROVISOIRE DU TOIT  
DE LA NAPPE AQUIFERE

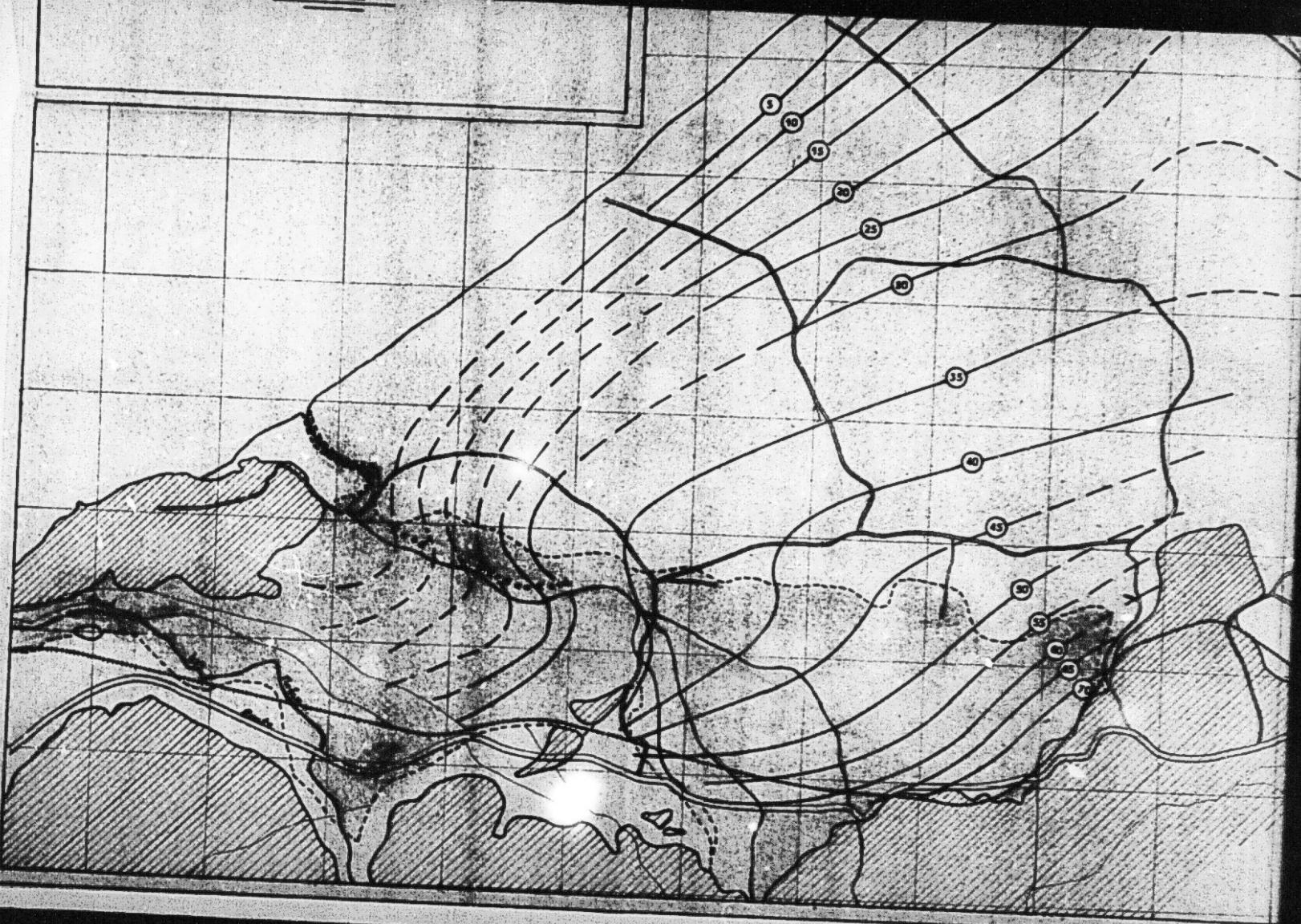
( JUIN : 1972 )

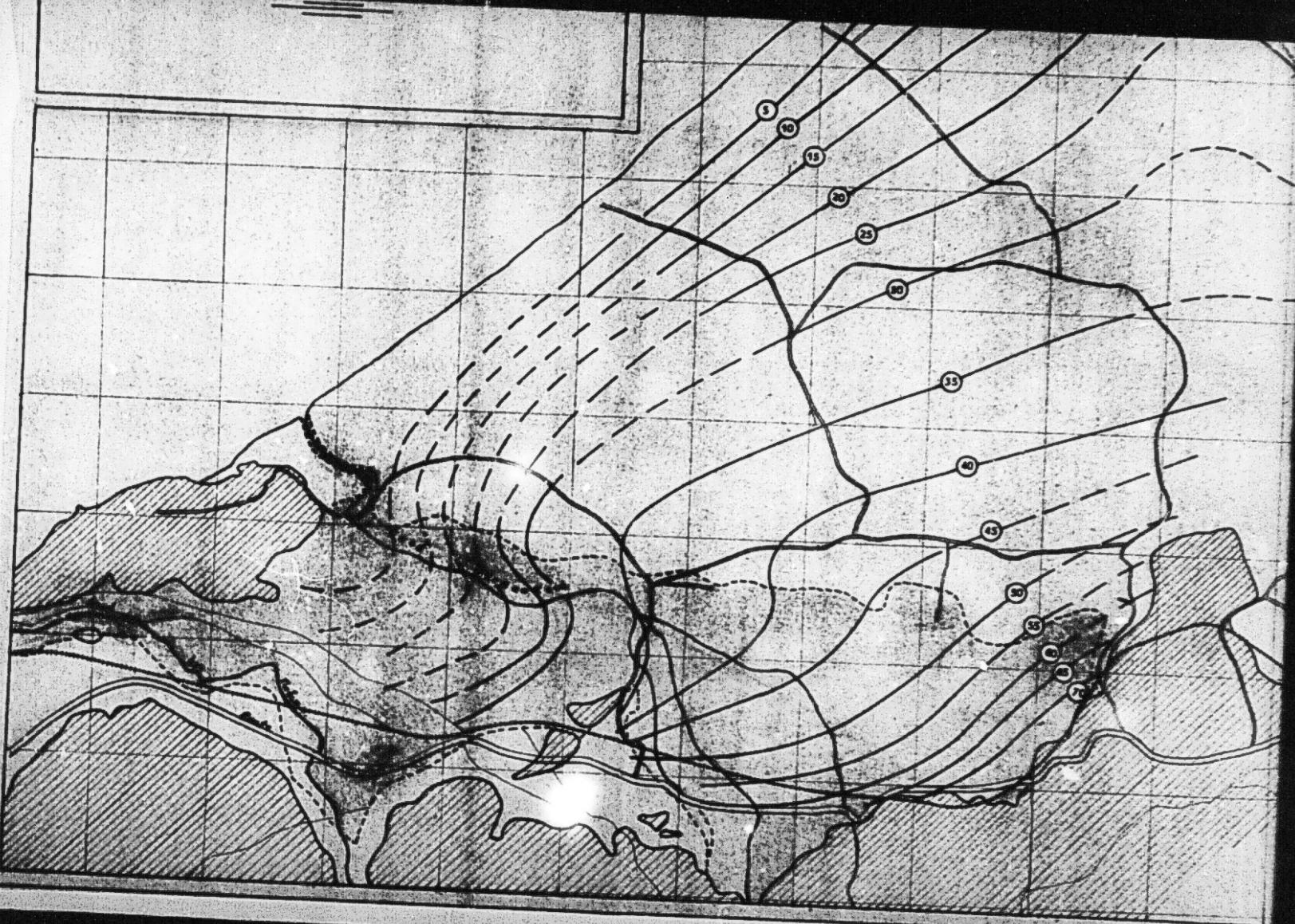
ÉCHELLE 1/25 000

- COURBE ISOPIEZE ET SA VALEUR EN MÈTRES --











49

49